



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8984^e séance

Mercredi 2 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun/M. Sun Zhiqiang
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M. Flynn
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/64)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

La Présidente (*parle en arabe*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil de sécurité, à S. E. M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois de février. Je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Nebenzia et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/64)

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, du Pakistan et de la République islamique d'Iran à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; et M^{me} Mariam Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres sur le document S/2022/64, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lyons.

M^{me} Lyons (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires d'exécution viennent de consacrer les mois d'hiver à tout faire pour répondre aux besoins humanitaires croissants en Afghanistan. Cela a été rendu possible par l'appui généreux des donateurs,

le soutien constant du Conseil de sécurité et l'accès à toutes les régions du pays que nous assurent les autorités de facto.

Alors que la saison hivernale touche à sa fin, nous espérons avoir réussi à écarter nos pires craintes de voir la famine s'installer et les populations mourir de faim. Nos organismes humanitaires ont pu apporter une aide, sous une forme ou une autre, à près de 20 millions de personnes dans 397 des 401 districts de l'Afghanistan. C'est la première fois en plus de 20 ans que nous parvenons à un tel niveau de présence et de couverture. Néanmoins, fournir une aide à court terme n'est pas la même chose que faire renaître l'espoir ou établir les fondements solides pour que l'Afghanistan devienne autonome. Soyons réalistes : ce que nous avons fait nous a permis de gagner un peu de temps. Il est impératif que nous ne nous retrouvions pas dans six mois confrontés à la même situation qu'il y a six mois, avec des millions d'Afghans au bord de la famine à l'approche de l'hiver et avec pour seul outil à notre disposition une distribution d'aide humanitaire non durable.

Il est extrêmement urgent de s'attaquer au problème de l'économie afghane. Je souhaite donc prendre un moment pour mettre l'accent sur certains problèmes clefs. Je commence par souligner que nous approchons d'un point critique où davantage d'entreprises mettront la clef sous la porte et où un nombre croissant de personnes se retrouveront au chômage et tomberont dans la pauvreté. La situation est sur le point de devenir irréversible. Nous accueillons avec satisfaction les nombreuses licences générales délivrées récemment par le Département du Trésor des États-Unis – et plus particulièrement la licence générale 20, qui vise à faciliter l'activité commerciale et financière et la collaboration avec toutes les institutions de gouvernance, ce qui représente une avancée considérable, en dépit de certaines restrictions contre des individus faisant l'objet de sanctions.

Néanmoins, d'autres problèmes persistent s'agissant de relancer l'économie. Ils concernent notamment l'effondrement de la demande, en raison de la cessation complète de l'aide au développement – toute l'aide au développement –, les restrictions sur les paiements internationaux, le manque d'accès aux réserves de devises fortes, le manque de liquidités et les contraintes auxquelles doit faire face la Banque centrale dans l'accomplissement de certaines de ses tâches essentielles.

À ce jour, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a pris toutes les mesures envisageables pour injecter des liquidités dans

l'économie, y compris en important physiquement de l'argent liquide. La MANUA, en collaboration avec ses partenaires de l'ONU et la Banque mondiale, s'emploie également à créer – à titre temporaire, je le souligne – une facilité de change humanitaire afin d'intensifier les programmes humanitaires, un processus qui, comme le savent les membres du Conseil, sera primordial durant l'année à venir et donnera aux entreprises légitimes la possibilité d'accéder à des dollars américains pour pouvoir importer des biens et pour que la chaîne d'approvisionnement puisse recommencer à fonctionner. Nous continuerons de collaborer avec la Banque centrale et les autorités de facto à cet égard, et bien sûr avec les États Membres afin d'apporter un appui supplémentaire au secteur bancaire, qui est éminemment important.

Lorsque le mandat de la MANUA a été prolongé de six mois en septembre 2021, il était encore trop tôt pour que la communauté internationale – peut-être même cette instance – réagisse à la prise du pouvoir par les Taliban. Six mois d'indécision, marqués par la persistance des sanctions, avec certes un assouplissement modeste, et un dialogue politique déstructuré, sont en train de fragiliser des systèmes d'adaptation socioéconomique vitaux et de plonger la population dans une plus grande incertitude.

Pour être claire, nous ne pensons pas pouvoir fournir une aide véritable au peuple afghan si nous ne collaborons pas avec les autorités de facto. Ce doit être difficile à accepter pour certains, mais c'est indispensable pour l'avenir. Nous devons cependant reconnaître, à mesure que nous avançons, qu'une méfiance persistante demeure entre les Taliban et une grande partie de la communauté internationale, ainsi que les pays de la région, y compris les voisins de l'Afghanistan. Les Taliban se sentent incompris et se plaignent que nos rapports ne reflètent pas la réalité telle qu'ils la perçoivent. Ils nous disent que nous n'apprécions pas à leur juste valeur les avancées qu'ils réalisent et que nous exagérons les problèmes – des problèmes qu'ils reconnaissent, il convient de le souligner, et qu'ils disent tenter de résoudre.

Surtout, les Taliban nous disent qu'ils devraient se voir témoigner davantage de grande reconnaissance pour la sécurité qui règne en Afghanistan. Durant les six mois qui se sont écoulés depuis le 15 août, le nombre de victimes civiles a baissé de 78 % en conséquence du recul du conflit. Ils signalent également que leur déclaration d'amnistie a été honorée, pour l'essentiel, et que les violations ne sont pas approuvées par l'État et seront sanctionnées. Bien sûr, des problèmes de sécurité

subsistent, et je tiens à souligner l'assassinat tragique et insensé la semaine dernière de huit personnes qui participaient à une campagne de vaccination contre la poliomyélite dans le nord de l'Afghanistan, ce qui est particulièrement regrettable compte tenu des progrès que nous avons réalisés auprès des autorités de facto en ce qui concerne l'élargissement du programme de vaccination contre la poliomyélite. Bien sûr, notre sympathie va aux familles de ces personnes.

Les Taliban mettent également en avant les progrès accomplis sur le front économique, notamment les recettes élevées en dépit du ralentissement de l'activité économique, le recul de la corruption au sein du Gouvernement et un budget qui ne nécessite pas de ressources provenant de donateurs – ce qui, encore une fois, n'était pas arrivé depuis plusieurs décennies. Ils soulignent également que les universités publiques sont en train de rouvrir et leur volonté que les Afghans – tous les garçons et toutes les filles – soient éduqués conformément aux normes internationales. Sur ce point, le Ministre de l'éducation a récemment déclaré que le plan de réouverture des écoles pour les filles et les garçons était fin prêt et attendait maintenant l'approbation du Gouvernement. Nous attendons tous avec beaucoup d'espoir et de détermination la réouverture des écoles le 22 mars.

En outre, hier, à l'occasion de l'anniversaire de la signature de l'accord de Doha il y a environ deux ans, les Taliban ont confirmé à nouveau leur engagement à faire en sorte que l'Afghanistan ne devienne pas une menace pour un quelconque pays et exprimé leur volonté d'entretenir de bonnes relations avec tous les États et toutes les organisations internationales. Cela vient confirmer une autre observation importante dont m'a récemment fait part le Ministre des affaires étrangères de facto, à savoir que leur politique diplomatique a pour but de veiller à ce que l'Afghanistan ne devienne pas le théâtre d'une compétition entre d'autres puissances ou d'autres pays. Ils se plaignent surtout que ces avancées sont compromises par la guerre économique non déclarée que la communauté internationale mène contre eux et qui leur cause des problèmes considérables et étouffe l'économie. Ils rappellent également que cela exacerbe la souffrance de la population. Ces différences de points de vue sont à l'origine d'un véritable gouffre et d'une profonde méfiance auxquels il faut remédier, ce à quoi s'affaire la MANUA depuis six mois, en espérant que le Conseil nous donnera l'autorisation de poursuivre ces efforts durant l'année à venir, afin de combler cet écart dans l'intérêt de tous les Afghans.

En réponse à tout ce que j'ai mentionné, nous avons expliqué aux Taliban les préoccupations de la communauté internationale, et surtout les instructions émanant de ce organe. En tant que MANUA, nous devons continuer de rendre compte de ce que nous observons, tout en continuant de bâtir une entente et une relation de travail avec les autorités de facto. Nous sommes préoccupés par les restrictions à l'exercice des droits fondamentaux des femmes et des filles, bien sûr, par les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées et les détentions arbitraires, ainsi que par le non-respect des minorités et des libertés de réunion et d'expression.

Nous avons demandé haut et fort la libération des manifestantes portées disparues et des membres de leurs familles le mois dernier, et ces personnes ont été libérées. Néanmoins, un autre groupe de femmes a été arrêté arbitrairement. Toutefois, avant d'entrer dans la salle ce matin, nous avons été informés depuis Kaboul que ce groupe avait également été libéré. Naturellement, notre équipe à Kaboul est en train de vérifier ces informations, et je suivrai ce dossier auprès des autorités de facto à mon retour. Mais ces libérations restent de bonnes nouvelles. Nous continuons de travailler avec les autorités de facto sur les processus d'enquête, les protocoles, les procédures et la diligence raisonnable qui doivent être observés pour toutes ces affaires. Les perquisitions à grande échelle à Kaboul, menées récemment par les principales institutions chargées de la sécurité sous couvert de lutter contre la criminalité, sont également préoccupantes. Je soulèverai cette question avec les autorités de facto dans le cadre de notre collaboration en cours sur ces dossiers. Je suis convaincue que notre communication sur ces questions continuera de s'améliorer.

La situation en Afghanistan est de fait complexe, avec des tendances positives et négatives observées simultanément. Jusqu'à présent, la MANUA a pu régler de nombreux problèmes grâce à une coopération et à des échanges constructifs avec les autorités de facto, tant en ce qui concerne la fourniture de l'aide humanitaire que pour ce qui est de certaines des questions sensibles dont je viens de parler. Nous pensons, en tant que mission politique, que nous pouvons faire beaucoup plus pour travailler avec les autorités de facto sur les principaux problèmes auxquels est confrontée la société afghane.

Mais une mission politique suppose d'avoir un objectif politique. À terme, cet objectif, qui est sous-entendu dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/64), est de voir l'Afghanistan, historiquement l'un des premiers

Membres de l'ONU, rejoindre l'Organisation en tant que Membre respecté, qui bénéficie des ressources de la communauté internationale et qui contribue au débat mondial sur les questions d'intérêt commun. Il va de soi que collaborer avec l'autorité de facto ne signifie en aucun cas approuver tout ce qu'elle fait. Mais cela nous donnera l'occasion, au nom de tous les membres du Conseil et du reste de la communauté internationale, de contribuer à façonner un avenir pour le peuple afghan, exempt de conflit, qui lui permettra de poursuivre pacifiquement sa quête de prospérité, de participation et de respect de ses droits.

Dans son rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général indique que la situation à venir est incertaine. C'est pourquoi il a proposé un mandat d'un an, au terme duquel nous pourrions évaluer les résultats du dialogue politique soutenu.

Le mandat que le Conseil de sécurité adoptera pour la MANUA sera un signal envoyé par la communauté internationale au peuple afghan, pour lui dire qu'elle ne l'oublie pas, et aux autorités de facto que sont les Taliban, pour leur dire que le monde ne souhaite pas un futur conflit en Afghanistan, mais qu'elles devront reconnaître les normes de base de la citoyenneté mondiale pour être acceptées par la communauté internationale.

Si le Conseil de sécurité dote la MANUA des ressources et moyens d'action nécessaires, un programme chargé, mais qui en vaut la peine, nous attend.

Premièrement, nous devons remédier à la crise économique dont j'ai parlé plus haut.

Deuxièmement, nous devons travailler avec les autorités de facto que sont les Taliban pour garantir une éducation solide, vitale et de qualité pour toutes les filles et tous les garçons afin d'aider le pays à aller de l'avant.

Troisièmement, nous devons continuer à appuyer le respect des droits humains internationalement reconnus.

Quatrièmement, nous devons engager un débat sur l'inclusion politique afin que les préoccupations de tous les Afghans, dans leur très riche diversité, soient effectivement prises en compte dans les processus décisionnels.

Cinquièmement, nous devons appuyer un dialogue politique structuré avec les autorités de facto, qui favorise le processus permettant de gagner une légitimité sur le plan national, et qui réponde aux principales

préoccupations des membres du Conseil de sécurité, à savoir la lutte contre les stupéfiants, la lutte contre le terrorisme et la sécurité régionale.

Pris dans leur ensemble, les éléments que je viens de mentionner nous permettront de travailler avec les autorités de facto et d'autres Afghans, et, d'ailleurs, avec tous les membres du Conseil, afin de tracer une voie permettant à l'État afghan de réintégrer la communauté internationale.

La communauté internationale, représentée par les 15 pays qui siègent dans la salle du Conseil, doit faire un choix. Le Conseil de sécurité a le principal pouvoir de décision. Ses délibérations et décisions concernant le mandat dans les semaines à venir auront des conséquences immenses ; des conséquences qui se feront sentir dans toute la région et dans le monde entier mais surtout, dans chaque village d'Afghanistan.

Je tiens à adresser personnellement un plaidoyer au Conseil de sécurité. Celles et ceux d'entre nous qui travaillent pour le Conseil sont en admiration devant le travail qu'il accomplit, devant le poids du monde que ses membres portent collectivement sur leurs épaules et dans leurs cœurs. En tant que Représentante spéciale du Secrétaire général, je suis consciente de l'emploi du temps chargé des membres du Conseil et des nombreuses questions qu'ils doivent traiter, et même des tensions internes qui se produisent naturellement au sein de toute organisation. Mais je faillirais à mon devoir si je ne rappelais pas aux membres du Conseil qu'ils sont sur le point d'entrer dans une phase critique de leur relation avec l'Afghanistan. Le Conseil de sécurité a l'occasion, au cours des deux prochaines semaines, d'élaborer et de concevoir une mission politique pertinente, robuste et indispensable, qui contribuera à reconstruire le pays, à renforcer ses capacités, à attirer à nouveau des fonds absolument indispensables au service du développement et à éviter que l'Afghanistan ne sombre définitivement dans une crise humanitaire. Le peuple afghan n'a-t-il pas assez souffert ? Il aura besoin de l'engagement collectif des membres du Conseil à faire avancer le pays par l'intermédiaire d'une mission politique appuyant tous les Afghans. Reconstruire, c'est ce que font les missions politiques, de concert avec les autorités et les citoyens du pays. J'implore le Conseil de sécurité de nous doter du mandat fort et robuste dont nous aurons besoin. Sans ce mandat, je crains pour l'avenir.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Lyons de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Safi.

M^{me} Safi (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de me donner l'occasion de m'adresser à eux concernant la situation en Afghanistan. Je m'appelle Mariam Safi, je suis afghano-canadienne et dotée de 15 ans d'expérience dans la recherche et la consolidation de la paix en Afghanistan.

Avant de commencer mon exposé aujourd'hui, je tiens à exprimer ma solidarité avec les Ukrainiens et les Ukrainiennes. Ayant connu le conflit pendant des décennies, le peuple afghan partage leur souffrance. Et je salue leur détermination.

Aujourd'hui, j'ai apporté avec moi un petit bout de l'Afghanistan, un peu de terre que j'ai gardée depuis ma première visite dans le pays en 2007. À mes yeux, chaque grain représente une femme, un homme ou un enfant afghan, ainsi que leur courage, leurs aspirations et leurs sacrifices. Ce morceau de terre doit rappeler aux membres du Conseil que l'Afghanistan vaut plus que des images à la télévision ou des chiffres sur un papier. L'Afghanistan, ce sont les dizaines de milliers d'Afghans et d'Afghanes tués jusqu'à présent, les Hazara et autres groupes ethniques qui sont encore persécutés, le million d'enfants en proie à la malnutrition, les 24 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire et les dizaines de manifestantes, de représentants de la société civile et de journalistes qui sont détenus, portés disparus ou qui ont été tués depuis le 15 août. Les décisions que prennent les membres du Conseil dans cette instance touchent presque 40 millions de personnes.

Ma déclaration aujourd'hui sera centrée sur les priorités pour le nouveau mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), la crise humanitaire et l'avenir politique de l'Afghanistan.

Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, l'Afghanistan ne tient qu'à un fil. J'ajouterais qu'il en est de même de la crédibilité de l'ONU, du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. La consolidation de la paix en Afghanistan a été intrusive, dirigée depuis l'extérieur, menée par les hautes sphères et technocratique pendant 20 ans. L'Afghanistan a été exploité par des pays puissants à des fins personnelles. Au lieu d'aider le peuple afghan à façonner son propre destin, l'approche de la communauté internationale manquait de clairvoyance et a miné l'autonomie locale.

C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Cinq Afghanes se sont adressées au Conseil de sécurité depuis août dernier. Elles l'ont appelé à se montrer ferme sur

les questions des droits humains et de la gouvernance inclusive et l'ont mis en garde contre les conséquences de son inaction. Aujourd'hui, il est du ressort du Conseil de prendre des décisions qui pourraient élever le peuple afghan, la région et le monde, et briser le cycle du conflit et de la violence. Mais il doit agir maintenant.

Le Conseil est parfaitement conscient de la forte dégradation des droits des femmes engendrée par l'arrivée des Taliban au pouvoir. De nombreuses Afghanes et l'ONU ont informé les États Membres des restrictions imposées aux femmes en matière de liberté de circulation, de tenue vestimentaire et d'accès à l'éducation et au travail. Bien que les Taliban aient annoncé la levée de certaines restrictions, la mise en pratique de leurs engagements reste incertaine.

L'accès des femmes à la justice et aux procédures régulières a été gravement limité en raison de l'absence d'un système judiciaire indépendant et opérationnel. La liberté d'expression et l'espace civique ont pratiquement disparu. Près de 70 % des médias ont fermé et 72 % des journalistes qui ont perdu leur travail sont des femmes. La répression des droits des femmes semble être au cœur de la vision des Taliban pour l'Afghanistan. C'est pourquoi les femmes continuent à manifester à travers le pays, malgré le danger qu'elles encourent. Ces mouvements locaux ont persisté malgré l'acharnement des Taliban qui attaquent leurs membres, les détiennent et les forcent même à livrer de faux témoignages.

Au moment où nous parlons, les Taliban fouillent les maisons et les bureaux de Kaboul, semant la peur parmi les Afghans ordinaires. Cette campagne d'intimidation devrait alerter la communauté internationale, surtout celles et ceux qui cherchent à collaborer avec les Taliban, sur le fait qu'il faut les juger sur leurs actes et non sur leurs paroles. Une collaboration sans conditions est synonyme de complicité. Les Taliban sont prêts à faire taire quiconque s'oppose à eux. Il s'agit de montrer clairement que la communauté internationale les observe.

Il est pour cela nécessaire que la MANUA dispose d'un mandat solide afin de surveiller le respect des droits humains et de signaler les violations ainsi que de soutenir la mise en œuvre des obligations internationales de l'Afghanistan. La nomination d'un Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan est certes importante, mais elle ne remplace pas la MANUA ni les infrastructures déjà en place avant août.

Ni les violations commises par les Taliban ni leurs engagements ne peuvent être surveillés sans les médias, la société civile et la communauté internationale. Par conséquent, la MANUA doit disposer des ressources et des capacités nécessaires pour élargir son champ d'action et pour venir en aide aux organisations locales dans leur défense des droits humains. Le Conseil de sécurité doit impérativement s'assurer que l'égalité des genres et les droits des femmes, y compris la protection et la participation des femmes, sont une priorité pour la MANUA. Personne ne sera à l'abri si le Conseil ne se mobilise pas aussi pour la participation active des femmes aux sphères publiques et politiques de leur pays.

J'exhorte donc le Conseil de sécurité à veiller à ce que la MANUA ait pour mandat explicite de favoriser la participation pleine, sûre, égale et véritable des femmes à tous les processus et de consulter régulièrement les femmes et la société civile en général, y compris les lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et autres (LGBTQI+), les jeunes, les victimes et toutes les communautés ethniques et religieuses.

Aujourd'hui, près de 60 % d'Afghans et d'Afghanes ont besoin d'une aide humanitaire, dont la fourniture requerra environ 4,4 milliards de dollars. Les organisations de femmes afghanes appellent à verser au moins 40 % de ces fonds à des femmes, des filles et des mères célibataires, et à augmenter sensiblement les fonds versés aux organisations humanitaires locales. Par ailleurs, il est impératif que les femmes participent à la fourniture de l'aide humanitaire. L'action humanitaire doit être effectuée en partenariat avec la société civile afghane qui, avec les ressources adéquates, est prête à apporter son soutien. Il est temps que la communauté internationale rende aux Afghans et aux Afghanes ce qui leur appartient.

Bien que l'aide humanitaire soit essentielle, elle ne peut en aucun cas remplacer une économie nationale forte. L'aide au développement est nécessaire pour éviter l'effondrement du système bancaire et permet aux Afghans et aux Afghanes ordinaires et aux organisations locales d'accéder à des ressources vitales.

Je veux être claire : la décision prise récemment par les États-Unis de diviser en deux les 7 milliards de dollars de fonds gelés de l'Afghanistan et d'en priver la population afghane n'est rien d'autre que du vol. Ces fonds appartiennent au peuple afghan et ils doivent lui être restitués. Afin d'empêcher que ces fonds ne profitent aux Taliban, ils peuvent être remis progressivement à la Banque centrale, qui se doit de rester indépendante et dirigée par une équipe technique neutre.

Par ailleurs, bien que les Taliban perçoivent suffisamment de revenus depuis leur prise de pouvoir, les agents publics ne sont pas payés régulièrement. À quoi sert cet argent ? Il faut exiger plus de transparence sur l'utilisation de ces fonds, ainsi qu'un contrôle renforcé de tout fonds supplémentaire entrant dans le pays.

J'en viens à mon dernier point. Cela fait à présent six mois et les Taliban ne se sont toujours pas prononcés sur leur vision d'un avenir politique. Ils n'ont pas non plus tenu leurs promesses concernant la sécurité. Au contraire, ils ont gardé des liens étroits avec des groupes terroristes étrangers, notamment à travers le Réseau Haqqani et Al-Qaida. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan a étendu sa présence dans le pays, et les Taliban ont créé des bataillons d'attentats-suicides au sein de leurs propres forces de défense.

Pour être en position de force, il faut être capable de gouverner, et ce, de manière responsable. Il s'agit de rendre des comptes au peuple qu'on gouverne et de faire preuve de sagesse lorsque ce dernier est en désaccord. C'est la seule manière de procéder. Les Taliban sont en quête d'un émirat islamique, c'est-à-dire un gouvernement formé autour d'un seul chef choisi par un conseil et détenant tout le pouvoir, alors que durant ces 20 dernières années, le peuple afghan a connu la démocratie, où les citoyens élisent leurs représentants.

Le peuple afghan doit être en mesure de s'exprimer librement, et tous les Afghans doivent être représentés au sein de tout gouvernement futur. La communauté internationale peut jouer un rôle décisif dans la coordination des pourparlers entre le peuple afghan et les Taliban, ainsi que dans le suivi de la progression vers cet objectif. Cependant, afin de mener cet objectif à bien, elle doit être unie et fixer des attentes précises concernant les questions essentielles comme les droits des femmes, la liberté de la presse, une gouvernance inclusive et la représentation sur un pied d'égalité des hommes, des femmes, des jeunes, des représentants de la société civile, des victimes et des personnes LGBT+TQI+, toute ethnie et appartenance religieuse confondues, avec l'appui et la surveillance de la MANUA. La communauté internationale doit être prête à retirer son soutien si ces attentes ne sont pas respectées.

Je suis convaincue que l'ONU est bien placée pour servir le peuple afghan si elle a le courage d'affirmer ses propres valeurs, de promouvoir la paix et de protéger les droits humains de tous les Afghans, y compris ceux des femmes, même si la tâche s'avère difficile. L'ONU peut seulement y arriver si le Conseil de sécurité lui donne un mandat solide et lui apporte l'appui nécessaire.

J'ai conservé ce morceau de terre pendant des années pour me souvenir d'où je venais. Si beaucoup de choses ont changé, ce morceau de terre, comme la volonté du peuple afghan, a perduré. À mes compatriotes afghans, je souhaite que ce morceau de terre soit la preuve de notre résilience et l'étendard de notre espoir.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Safi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je félicite les Émirats arabes unis pour leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale Deborah Lyons et M^{me} Mariam Safi de leurs exposés et réflexions.

Après six mois de règne taliban, l'Afghanistan est confronté à l'une des crises humanitaires qui s'aggravent le plus rapidement au monde. Cette catastrophe est le résultat de nombreuses années de conflit, des changements climatiques, de la sécheresse et de l'effondrement de l'économie. La moitié de la population est désormais confrontée à une faim aiguë. Plus de 9 millions de personnes sont déplacées, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, le système de santé est débordé et les femmes et les filles en particulier n'ont pas accès aux services de santé essentiels. L'aide humanitaire et l'aide au développement de la communauté internationale ne suffiront pas pour régler les problèmes auxquels l'Afghanistan est confronté. Les autorités de facto doivent prendre conscience de leurs responsabilités pour répondre aux besoins du peuple afghan et les assumer.

Par ailleurs, nous restons profondément préoccupés par la persistance de la violence, les abus de pouvoir et les conditions de sécurité instables en Afghanistan. Les autorités de facto doivent écouter les appels du peuple afghan et de la communauté internationale. Le respect de l'état de droit et des droits humains ainsi qu'un gouvernement plus représentatif sont nécessaires à une paix durable et à la légitimité nationale et internationale. Les droits des femmes et des filles sont inextricablement liés à la stabilité et à la prospérité de l'Afghanistan.

Pour bâtir un pays stable, résilient et autonome, les filles et les garçons doivent avoir un accès égal à l'éducation, et les femmes comme les hommes doivent pouvoir contribuer à tous les secteurs de la société afghane, y compris à l'élaboration de politiques. En cette période critique, les décisions des autorités de facto auront de

lourdes conséquences tant sur la situation humanitaire immédiate que sur les efforts à long terme pour éviter que l'Afghanistan ne reste confrontée à une crise humanitaire et économique perpétuelle.

La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le peuple afghan. Malgré nos inquiétudes, nous devons dialoguer avec les autorités de facto et les interpeller pour qu'elles remédient à cette situation d'urgence humanitaire, promeuvent les droits humains et luttent contre le terrorisme international.

L'ONU doit faire partie de la solution en Afghanistan. Pour cela, il faut une présence soutenue et robuste de l'ONU dans le pays. Dans la perspective de la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), il importe de maintenir la souplesse du mandat actuel tout en l'adaptant aux nouvelles réalités sur le terrain. Nous pensons que les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/64) constituent une bonne base à cet égard.

La Représentante spéciale du Secrétaire général et son équipe ont besoin d'un mandat robuste pour promouvoir le dialogue politique et établir des contacts avec les Taliban, observer et rendre compte de la situation des droits de l'homme, et faciliter la fourniture de l'aide humanitaire et les activités visant à répondre aux besoins essentiels de la population. En notre qualité de rédacteur de la résolution sur l'Afghanistan et le mandat de la MANUA, nous nous félicitons de la participation constructive de tous les membres du Conseil aux négociations en cours et nous attendons avec intérêt la prorogation d'un mandat robuste d'ici le 17 mars.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Vous pouvez compter sur notre plein appui. Je remercie la Représentante spéciale Deborah Lyons de son exposé. Je remercie également M^{me} Mariam Safi pour son analyse de la situation actuelle.

En tant que voisin immédiat ayant des liens étroits avec le peuple afghan, nous sommes préoccupés par l'évolution récente de la situation en Afghanistan, en particulier par la détérioration de la situation humanitaire. L'Inde a appuyé la résolution 2615 (2021), qui autorise la fourniture d'une aide humanitaire à l'Afghanistan tout en garantissant que le Conseil de sécurité

continue d'exercer son contrôle pour prévenir tout détournement éventuel de fonds et toute utilisation abusive des dérogations aux sanctions.

Nous espérons que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires tireront pleinement parti des dérogations humanitaires énoncées dans cette résolution. Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'aide humanitaire doit être fondée sur les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. L'aide humanitaire doit être fournie sans discrimination et être accessible à tous, sans distinction d'ethnie, de religion ou de conviction politique. Plus précisément, l'aide doit parvenir en priorité aux plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les minorités.

Au cours des derniers mois, l'Inde a considérablement augmenté l'aide humanitaire qu'elle fournit au peuple afghan. Pour faire face à la situation de grave insécurité alimentaire, nous avons récemment annoncé un don de 50 000 tonnes de blé, dont 2 500 sont distribuées par le Programme alimentaire mondial. Nous avons également livré 500 000 doses de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19), 13 tonnes de médicaments essentiels pour sauver des vies, ainsi que des vêtements d'hiver, qui sont distribués par l'Organisation mondiale de la Santé et l'hôpital pour enfants Indira Gandhi à Kaboul.

En tant que pays voisin et partenaire de longue date de l'Afghanistan, l'Inde a un intérêt direct à ce que la paix et la stabilité soient rétablies dans ce pays. Comme toujours, notre approche en ce qui concerne l'Afghanistan sera guidée par notre amitié historique et nos relations privilégiées avec le peuple afghan.

S'agissant de la voie à suivre en Afghanistan, les attentes de la communauté internationale ont été clairement énoncées dans la résolution 2593 (2021). Ces attentes, telles qu'elles figurent dans la résolution, doivent être reflétées adéquatement dans le mandat à venir. Il s'agit notamment de veiller à ce que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour lancer des attaques terroristes contre d'autres pays, de superviser la formation d'un gouvernement véritablement inclusif et représentatif, de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogues et de protéger les droits des femmes, des enfants et des minorités. Cela est essentiel.

Le terrorisme représente toujours une menace réelle pour l'Afghanistan et la région. La présence continue de Daech et l'augmentation du nombre de nouveaux membres recrutés au sein de l'État islamique d'Iraq et du

Levant – Province du Khorassan suscitent de graves inquiétudes. Nous savons, grâce aux rapports de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, que tous les pays de la région, notamment les pays d'Asie centrale, sont tous particulièrement préoccupés par les conséquences potentielles des actes de terrorisme perpétrés depuis l'Afghanistan sur leur propre sécurité. À cet égard, le Conseil de sécurité prend note de l'engagement pris par les Taliban de ne pas permettre que le territoire afghan soit utilisé à des fins de terrorisme, notamment par des terroristes et des groupes terroristes désignés dans la résolution 1267 (1999). Nous devons voir des progrès concrets s'agissant de garantir que ces terroristes, les entités terroristes ou leurs substituts ne reçoivent aucun appui, tacite ou direct, que ce soit du territoire afghan ou des sanctuaires de la terreur basés dans la région.

L'Inde appelle à un pouvoir politique inclusif en Afghanistan, représentatif de toutes les composantes de la société afghane, notamment les femmes. Un gouvernement largement ouvert, inclusif et représentatif est nécessaire pour les échanges nationaux et internationaux.

La paix et la sécurité en Afghanistan sont un impératif crucial pour lequel nous devons tous œuvrer. Les événements récents en Afghanistan auront une grande incidence sur les pays voisins et l'ensemble de la région. Nous avons pris connaissance du rapport du Secrétaire général (S/2022/64), qui présente ses perspectives pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous travaillerons de manière constructive avec les autres membres du Conseil pour veiller à ce que le nouveau mandat de la MANUA soit axé sur le bien-être, la prospérité et les aspirations du peuple afghan. Notre objectif ultime est de garantir la paix et la stabilité, tout en privilégiant les intérêts du peuple afghan.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je souhaite aux Émirats arabes unis plein succès durant leur mandat à la présidence du Conseil de sécurité. Ils peuvent compter sur notre appui.

Je remercie M^{me} Lyons et M^{me} Safi de leurs exposés clairs et instructifs. Ma délégation se félicite de la participation des délégations afghane, iranienne et pakistanaise.

Ce mois-ci, il sera demandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Plus de six mois après la chute de Kaboul, il est temps d'adapter la

riposte de l'Organisation des Nations Unies à la réalité sur le terrain. Comme d'autres membres du Conseil l'ont déclaré, il est grand temps de juger les autorités de facto non pas sur leurs paroles, mais sur leurs actes.

L'application des recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/64) constitue une avancée importante. Le Brésil est favorable à leur intégration dans le futur mandat de la MANUA, en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants.

Premièrement, nous devons renforcer la protection des droits de l'homme. Des informations font état de violations commises par les forces associées au nouveau régime, notamment d'arrestations arbitraires, d'enlèvements, d'exécutions extrajudiciaires et de restrictions à la liberté d'expression, ce qui est inacceptable. La MANUA doit être dotée des moyens dont elle a besoin pour surveiller ces incidents et contribuer à la consolidation de l'état de droit en Afghanistan.

Deuxièmement, nous devons appuyer les droits des femmes et des filles. Les militantes continuent d'être persécutées et la présence des femmes dans la vie publique et sur le marché du travail est limitée. Il convient de rappeler constamment aux autorités de facto les engagements qu'elles doivent respecter au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments internationaux.

Troisièmement, nous devons veiller à la protection des enfants. La communauté internationale doit faire entendre sa voix pour rejeter des pratiques comme l'enrôlement d'enfants par des groupes armés, la fermeture des écoles pour les filles et l'augmentation du nombre de décès résultant de la présence de mines terrestres et d'autres engins explosifs.

La situation humanitaire en Afghanistan ne cesse de se dégrader. Nous ne pouvons rester indifférents face au drame de 9 millions de personnes menacées par la faim. Le Brésil comprend que le peuple afghan doit avoir accès à ses avoirs détenus à l'étranger et que ces ressources ne doivent pas être utilisées sans tenir compte de la volonté, des priorités et des besoins des Afghans.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord féliciter les Émirats arabes unis de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et remercier la Russie de son formidable travail à la présidence le mois dernier. Je remercie

également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, ainsi que M^{me} Safi, des exposés qu'elles viennent de présenter.

Comme on le dit souvent, lorsque l'hiver arrive, le printemps n'est jamais loin derrière. Cet hiver rigoureux touche maintenant à sa fin. Cependant, pour le peuple afghan, la faim et le froid sont toujours là, et l'espoir et le printemps semblent encore bien loin. Comme l'indiquent les données du Programme alimentaire mondial, 22,8 millions d'Afghans sont confrontés à une grave insécurité alimentaire et 3,2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition sévère. L'Afghanistan est submergé par la faim et la pauvreté. L'exposé de la Représentante spéciale Lyons illustre également la gravité de la situation humanitaire dans le pays.

En cette période critique, aider l'Afghanistan à atténuer sa crise humanitaire et à stabiliser son économie doit être la priorité la plus importante et la plus urgente. La communauté internationale, et en particulier les principaux pays donateurs, doivent renforcer leur aide. L'aide humanitaire ne doit en aucun cas être assortie de conditions politiques. Dans le même temps, il est important de reconnaître que l'aide humanitaire à elle seule est loin d'être suffisante pour régler le problème. La communauté internationale doit injecter activement des liquidités en Afghanistan et aider le pays à rétablir son marché intérieur et son système économique, à réintégrer la coopération économique régionale et internationale, et à s'engager progressivement sur la voie d'un développement pacifique. Il faut mettre fin immédiatement à tout blocus économique et à toute sanction unilatérale contre l'Afghanistan.

Dans un contexte humanitaire et économique aussi sombre, le Gouvernement des États-Unis a décidé le mois dernier de détourner à d'autres fins les 7 milliards de dollars d'avoirs afghans gelés, ce qui a déclenché des protestations et des manifestations dans de nombreuses régions d'Afghanistan. Ces actifs appartiennent au peuple afghan et à l'État souverain d'Afghanistan. La pratique consistant à utiliser arbitrairement les avoirs d'un pays détenus à l'étranger en vertu du droit interne est sans précédent. Il s'agit d'une atteinte à la souveraineté et à la propriété nationales de l'Afghanistan et d'une violation grave du droit international.

Ces actifs sont les seuls rares actifs disponibles détenus par l'Afghanistan et sont essentiels à la stabilité et au développement du pays. Pour les Afghans, ces ressources sont vitales et représentent leur espoir de survie. Le gel et le détournement sans pitié de ces actifs au

moment où le peuple afghan en a le plus besoin constituent un préjudice supplémentaire et sont totalement contraires au véritable esprit de morale et de justice. S'il y avait une volonté sincère de venir en aide au peuple afghan, on aurait certainement pu trouver de meilleurs moyens de restituer ces actifs.

Comme l'indique le décret américain, certains de ces avoirs ont été débloqués parce que la crise humanitaire et la crise économique potentielle en Afghanistan constituent une menace majeure pour la sécurité nationale et la politique étrangère des États-Unis. L'appui au peuple afghan n'est manifestement pas la véritable motivation ici. Restituer intégralement l'argent d'autrui n'est pas un signe de générosité mais s'impose comme une évidence. Rembourser la moitié de l'argent d'autrui et en déduire la moitié n'est pas un don mais un vol. C'est la simple vérité. Ce que les États-Unis ont fait n'est ni légal, ni raisonnable, ni humain. La Chine appelle une fois de plus les pays concernés à restituer immédiatement et sans condition l'intégralité de ces avoirs au peuple afghan et à ne pas aggraver la situation, et encore moins à appliquer une politique de deux poids, deux mesures en ce qui concerne les questions humanitaires.

L'Afghanistan a connu de nombreuses épreuves et se trouve à un stade décisif de sa reconstruction. Nous avons constaté que l'Afghanistan s'efforce d'améliorer sa structure politique, de rétablir l'ordre dans les secteurs de la production et la vie quotidienne, et d'échanger et de coopérer activement avec l'étranger. Un nombre croissant de pays dialoguent avec le Gouvernement intérimaire afghan sous diverses formes, ce qui est une bonne chose. La communauté internationale doit continuer d'adhérer au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, intensifier ses échanges avec les Talibans en adoptant une approche équitable, rationnelle et pragmatique, et les guider patiemment pour qu'ils répondent aux attentes de la communauté internationale. Ce n'est que de cette manière que l'Afghanistan pourra progressivement parvenir à une paix et une stabilité durables et éliminer le terreau fertile dont se nourrit le terrorisme, ce qui permettra aux femmes et aux enfants afghans de bénéficier d'un meilleur développement.

La Chine est favorable à ce que l'ONU continue de jouer un rôle important dans l'aide à la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Le Conseil de sécurité examinera ce mois-ci la prochaine phase du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La Chine estime que le prochain mandat de la MANUA doit être réaliste, réalisable

et adapté à la situation actuelle et aux besoins réels. Il doit se concentrer sur les priorités essentielles, définir un champ d'application approprié et ne pas essayer de tout faire. La première des priorités est d'inciter la communauté internationale à accroître l'aide à l'Afghanistan, à appuyer les efforts du pays pour améliorer la vie de la population, maintenir la stabilité, rétablir le développement socioéconomique et mieux s'intégrer dans la communauté internationale tout entière.

Le travail de l'ONU en Afghanistan va de pair avec la coopération des autorités afghanes au pouvoir. Il est donc important de tenir compte de leurs points de vue et préoccupations raisonnables, afin d'ouvrir la voie à la coopération mutuelle. La Chine entend continuer à collaborer étroitement avec les membres du Conseil pour prendre les dispositions qui s'imposent aux fins de la prorogation du mandat.

En tant que voisine et amie de l'Afghanistan, la Chine a toujours été déterminée à appuyer la paix, la stabilité et le développement du pays. La Chine travaillera en étroite collaboration avec les pays de la région et contribuera, dans un esprit de bon voisinage, à la paix et à la stabilité à long terme de l'Afghanistan, dans le cadre de mécanismes tels que la réunion consacrée à la question afghane des ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan. Nous entendons également participer activement aux divers dispositifs multilatéraux liés à l'Afghanistan, promouvoir des actions coordonnées de toutes les parties afin de créer des synergies, et aider l'Afghanistan à s'engager sur la voie d'un développement sain.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je me joins à mes collègues pour vous souhaiter, Madame la Présidente, plein succès pour votre présidence du Conseil de sécurité au mois de mars. Sachez que vous avez notre plein soutien. Je tiens à remercier Deborah Lyons pour son intervention et je souhaite l'assurer de notre soutien sans faille dans l'ensemble de ses activités. J'aimerais saluer également le témoignage de Mariam Safi, un témoignage extrêmement puissant. Je la remercie et salue son courage.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) remplit une mission essentielle. Nous souhaitons que les Nations Unies maintiennent une présence robuste en Afghanistan, comme l'a recommandé le Secrétaire général.

Nous l'avons entendu de nouveau aujourd'hui avec M^{me} Lyons, la population afghane fait face à des défis nombreux et considérables. Chaque jour, tous les

Afghans, notamment les femmes et les enfants, luttent pour survivre et faire respecter leurs droits. Le droit à la sécurité, la liberté de mouvement sans conditions – y compris et surtout pour les femmes et les filles –, le droit à l'éducation, le droit à exercer une activité professionnelle, la liberté d'expression et le respect des droits des minorités : ce ne sont pas des options. Depuis leur prise du pouvoir par la force, et contrairement à leurs engagements, les Taliban multiplient les exactions, ils multiplient les violations des droits, y compris des plus fondamentaux.

Nous constatons par ailleurs que les Taliban font partie des violateurs persistants de la liste d'infamie des rapports du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. Nous devons ainsi soutenir un volet robuste de suivi et d'évaluation de la situation des droits de l'homme dans le prochain mandat de la MANUA, y compris pour permettre le respect des droits des femmes et la protection des enfants. De la même manière, il est essentiel que la MANUA, dans sa mission d'accompagnement politique, travaille avec les Taliban pour la mise en place d'un gouvernement représentatif, inclusif et légitime aux yeux de la population afghane.

Face à une situation humanitaire désastreuse et qui ne cesse de se détériorer, il est également essentiel que la MANUA conserve son rôle de coordonnateur de l'aide humanitaire, afin que celle-ci soit acheminée à toutes les personnes qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire afghan. Nous serons attentifs à ce que la MANUA prévienne tout détournement de cette aide. Nous comptons sur les Nations Unies pour mettre en place un mécanisme robuste de surveillance, à travers notamment le groupe de la gestion des risques, à cette fin.

En matière sécuritaire, chacun peut constater l'indigence du bilan des Taliban. Nous avons entendu leurs engagements mais nous les jugeons, et les jugerons, sur leurs actes. Ils doivent, en priorité, couper tout lien, quelle qu'en soit la nature, avec les groupes terroristes, en particulier Al-Qaida et sa filiale régionale, Al-Qaida dans le sous-continent indien. Le dernier rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, attachée au Comité faisant suite à la résolution 1267 (1999) et au Comité créé par la résolution 1988 (2011), indique que les Taliban n'ont à ce stade pris aucune mesure pour limiter les activités des groupes terroristes en Afghanistan et que ceux-ci bénéficient d'une liberté inégalée depuis de nombreuses années.

Le rapport montre également que loin d'avoir rompu leurs liens avec Al-Qaïda, les Taliban, qui ont intégré des membres de cette organisation terroriste dans leur propre gouvernement intérimaire, risquent de transformer à nouveau l'Afghanistan en sanctuaire pour ce groupe et pour ses affiliés. Il est donc crucial que l'Équipe de surveillance puisse poursuivre ce travail de suivi de manière indépendante et en toute sécurité, y compris en donnant la possibilité à cette équipe de se rendre sur le terrain. De la même manière, il sera nécessaire que la MANUA travaille de concert avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour lutter contre la production et le trafic de drogues en Afghanistan.

Les Taliban doivent prouver qu'ils ont changé et qu'ils sont prêts à rejoindre la communauté internationale. Ils doivent assumer leurs responsabilités. Dans ce contexte, le rôle d'évaluation et de dialogue de la MANUA sera absolument crucial pour maintenir l'Afghanistan dans le concert des nations. Le Conseil peut compter sur l'engagement résolu de la France aux côtés du peuple afghan.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour vous présenter, Madame la Présidente, tous mes vœux à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, ainsi que M^{me} Mariam Safi, de leurs exposés éloquentes qui donnent à réfléchir.

La situation en Afghanistan reste profondément préoccupante. Le pays est confronté à la crise de sécurité alimentaire la plus grave au monde et plus de la moitié de la population a besoin de secours d'urgence. Les risques d'une catastrophe humanitaire demeurent réels, et une action urgente est requise pour éviter l'effondrement de l'économie. Les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le leadership de l'ONU pour piloter une intervention internationale bien coordonnée, dotée des ressources nécessaires et aux priorités hiérarchisées restent absolument cruciaux.

Le Royaume-Uni demeure un des plus importants contributeurs à l'intervention humanitaire. L'aide du Royaume-Uni à l'Afghanistan a déjà doublé cette année, pour atteindre 381 millions de dollars. Le Royaume-Uni a également accepté d'organiser conjointement, le 31 mars, une conférence d'annonce de contributions

qui permettra de lever des fonds pour le plan de réponse humanitaire des Nations Unies. J'exhorte tous les États Membres à intensifier leur appui.

Cela étant, l'aide humanitaire n'est pas une panacée. Nous accueillons positivement le Cadre d'engagement transitoire des Nations Unies pour l'Afghanistan, une approche à l'échelle du système des Nations Unies permettant de fournir une assistance vitale et de répondre aux besoins humains fondamentaux. La communauté internationale doit agir rapidement pour trouver des solutions inventives propres à remédier à la crise de liquidités, et pour établir des principes et des mécanismes en vue d'offrir une assistance qui aille au-delà d'une aide humanitaire de base.

Pour leur part, les Taliban doivent répondre aux préoccupations de la communauté internationale, comme l'énonce la résolution 2596 (2021). Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une intensification des représailles contre d'anciens membres des forces de sécurité et d'anciens responsables gouvernementaux, d'attaques contre les groupes minoritaires et du placement en détention de représentants de la société civile. Les récentes arrestations de militantes, et des membres de leurs familles, pour avoir manifesté pacifiquement en faveur des droits des femmes, sont singulièrement inquiétantes, tout comme les annonces qui semblent restreindre encore davantage la possibilité de voyager des femmes.

Ces dernières semaines, dans diverses provinces, certaines femmes ont pu retourner à l'université, et les Taliban ont pris d'importants engagements publics selon lesquels toutes les filles pourront retourner à l'école secondaire à la rentrée scolaire après les vacances d'hiver, fin mars. Des femmes et des filles éduquées et en bonne santé contribueront à la paix, à la stabilité et au développement, et nous serons très attentifs à ce que les Taliban respectent leurs engagements.

Il est absolument indispensable que les membres du Conseil de sécurité continuent à parler d'une même voix à l'appui de l'action de l'ONU dans les mois à venir, et nous attendons avec intérêt les discussions autour du renouvellement prochain du mandat de la MANUA. Le Royaume-Uni est pleinement favorable à une mission des Nations Unies efficace et dotée des moyens nécessaires, qui serait chargée d'acheminer l'aide humanitaire, de surveiller et de défendre les libertés et les droits de tous les Afghans, et de promouvoir la stabilité. Nous espérons que tous les membres du Conseil de sécurité se rallieront à cette démarche, à l'appui du peuple afghan.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, de son exposé. Je remercie également son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour ses efforts et son engagement. Je remercie M^{me} Safi de son intervention et de ses observations.

Les États-Unis continuent d'appuyer fermement la MANUA et sa mission. Nous accueillons avec satisfaction les recommandations du Secrétaire général concernant les priorités et les objectifs stratégiques futurs de la MANUA.

Je voudrais exprimer ma tristesse à la suite du meurtre des agents participant à la campagne de vaccination contre la poliomyélite la semaine dernière en Afghanistan, alors qu'ils effectuaient un travail vital. Nous condamnons sans équivoque ces terribles attaques et nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux collègues des victimes. Nous sommes également attristés par le fait que des enfants dans les provinces de Kondozi et de Takhar souffriront faute d'accès aux services essentiels que ces agents essayaient de fournir.

Alors que le Conseil réfléchit à la manière d'approcher le renouvellement du mandat de la MANUA, les États-Unis appuient fermement les bons offices de la MANUA, ses activités de surveillance et de signalisation en matière de droits de l'homme, son rôle de coordination de l'action humanitaire, ses activités de protection des enfants et des civils et ses efforts visant à promouvoir la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les aspects de la vie publique. Il est également urgent et impératif que la communauté internationale appuie les efforts humanitaires de l'ONU et mobilise des ressources suffisantes à cette fin.

Les États-Unis sont toujours le principal donateur financier aux opérations humanitaires des Nations Unies en Afghanistan. Nous avons déjà contribué à hauteur de plus de 308 millions de dollars au plan d'aide humanitaire et au plan régional d'aide aux réfugiés pour cette année. Néanmoins, l'ampleur de la crise humanitaire actuelle exige un appui beaucoup plus important de la part de la communauté internationale qui ne peut être fourni par un seul pays. C'est pourquoi nous exhortons les donateurs à contribuer généreusement à ces efforts durant la conférence d'annonces de contributions que l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'ONU organiseront conjointement dans le courant de ce mois. C'est également la raison pour laquelle nous collaborons avec la

Banque mondiale et la Banque asiatique de développement pour que des centaines de millions de dollars de leurs fonds consacrés à l'Afghanistan soient utilisés pour appuyer les travaux des organismes des Nations Unies dans le pays. Nous comptons sur les banques de développement multilatérales pour renforcer leur appui à ce type d'efforts au cours des prochains mois.

Nous ne devons pas oublier que la crise humanitaire en Afghanistan est indissociable des problèmes économiques plus généraux auxquels se heurte le pays suite à la décision prise par les Talibans de saisir le pouvoir par la force plutôt que par la négociation. Les États-Unis ont adopté plusieurs mesures concrètes pour remédier à ces problèmes au cours des dernières semaines. Le 11 février, le Président Biden a signé un décret concernant la protection de certains avoirs de la Banque centrale afghane détenus aux États-Unis et a simultanément demandé aux instances judiciaires de les débloquer pour les mettre à la disposition du peuple afghan. Certes, aucune décision n'a encore été prise concernant la manière dont ces fonds protégés seront utilisés dans l'intérêt du peuple afghan, mais toute utilisation de ces fonds devra faire l'objet de consultations étroites et véritables avec un large éventail d'acteurs, notamment des experts économiques et techniques afghans, la société civile et les organisations internationales, pour déterminer comment ils peuvent être utilisés au mieux afin de répondre aux besoins économiques et humanitaires de l'Afghanistan.

Nos tribunaux devront également déterminer quelle proportion du reste des avoirs détenus aux États-Unis devrait, en vertu de notre droit national, être allouée aux victimes du terrorisme qui ont intenté des procédures contre les Talibans. Cependant, sans ce décret et les mesures connexes, le peuple afghan n'aurait pas pu avoir accès à toutes les réserves qui relèvent de la juridiction des États-Unis pendant un certain temps, compte-tenu des garde-fous en place et du lien entre ces fonds et les procédures en cours engagées par des victimes du terrorisme.

Il semble que ces mesures ne satisfont pas nos collègues chinois. Nous avons entendu à maintes reprises leurs critiques portant sur les mesures prises par les États-Unis à l'occasion de diverses séances sur l'Afghanistan. Il est regrettable que la Chine passe davantage de temps à critiquer les mesures prises par les États-Unis qu'à essayer de venir en aide au peuple afghan. La Chine est le deuxième contributeur au budget de l'ONU. Ce qu'elle a fait pour venir en aide au peuple afghan ou contribuer à la sécurité régionale n'est pas à la hauteur de cette position.

Nous continuons également de prendre des mesures pour mettre en œuvre la résolution 2615 (2021), que cet organe a adoptée en décembre de l'année dernière. Pas plus tard que la semaine dernière, le Département du Trésor a adopté la License générale no 20 pour veiller à ce que les sanctions imposées par les États-Unis n'entravent pas les transactions commerciales ou la collaboration institutionnelle nécessaire pour fournir une aide au peuple afghan et répondre à ses besoins essentiels.

Je vais être clair – toutes ces mesures ne doivent rien changer au fait qu'il incombe aux Taliban de créer les conditions nécessaires pour permettre à l'Afghanistan de parvenir à la stabilité économique. Par exemple, nous voudrions que la Da Afghanistan Bank soit de nouveau en mesure de reprendre ses activités normales en tant que banque centrale. Néanmoins, à vrai dire, sa capacité à le faire ne dépend pas de nous.

En outre, l'attention que nous consacrons aux besoins humanitaires et économiques considérables de l'Afghanistan ne doit pas nous empêcher d'exiger que les femmes, les filles et les membres des groupes minoritaires puissent exercer pleinement leurs droits et participer à la vie politique, économique et sociale en Afghanistan. Alors que les écoles publiques rouvrent leurs portes partout en Afghanistan ce mois-ci, nous suivrons de près ce processus pour voir si les filles et les femmes ont accès à l'éducation à tous les niveaux, ce à quoi les Taliban se sont publiquement engagés. Les filles ont été privées du droit d'accès à l'éducation depuis trop longtemps. Nous appelons les Taliban à mettre fin aux meurtres en représailles et aux disparitions forcées. Nous les appelons également à respecter la liberté d'expression, notamment celle des journalistes, et la liberté de rassemblement pacifique.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité.

Je souhaite la bienvenue à M^{me} Deborah Lyons à la présente séance et je la remercie de son exposé.

La situation en Afghanistan reste une source de profonde préoccupation. La Représentante spéciale du Secrétaire général a parlé d'un point critique. La situation humanitaire reste grave, les perspectives de la société afghane sont sombres en général, et la situation des femmes, des filles et des minorités, en particulier, s'aggrave. L'absence d'un gouvernement inclusif constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la gouvernance,

de l'économie et de la sécurité dans le pays. Les Taliban n'ont toujours pas précisé quel genre d'État ils prévoient de bâtir.

Le fait que plus de la moitié de la population dépend des secours internationaux pour survivre est extrêmement inquiétant. L'Albanie appuie tous les efforts actuels de la communauté internationale, par tous les moyens possibles. L'accès du peuple afghan à l'aide et au soutien doit se poursuivre sans entrave. Nous appuyons la fourniture d'une aide d'urgence en espèces aux fonctionnaires afghans, notamment les enseignants, les médecins et les infirmiers, afin que des services de base, mais vitaux, puissent continuer d'être fournis à la population.

Après les pourparlers tenus à Oslo et à Genève, l'Albanie appelle de nouveau les Taliban à s'employer sérieusement à honorer les engagements internationaux de l'Afghanistan. Si les autorités de facto en Afghanistan ne répondent pas à ces exigences communément acceptées et n'offrent pas des garanties claires et fermes, il sera difficile pour les Taliban de créer des liens sur la scène internationale, ce qui aura un impact direct sur la situation humanitaire dans le pays. Un processus de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans et la formation d'un gouvernement inclusif sont la seule façon de progresser.

Nous continuerons à insister sur le fait que le plein respect des droits de la personne consacrés par le droit international des droits de l'homme, que chaque État est tenu de respecter, reste la pierre angulaire d'une société afghane pleinement fonctionnelle. Toute la société doit jouir de la liberté de réunion et d'expression, et les membres de la presse doivent pouvoir informer et s'acquitter de leurs fonctions en toute liberté et sans crainte. L'Albanie appelle une nouvelle fois au plein respect des droits fondamentaux de tous les Afghans et s'oppose à toute forme de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, les convictions ou le genre. L'Afghanistan ne pourra pas se relever si les femmes ne retournent pas au travail et si les filles ne reprennent pas le chemin de l'école.

Le terrorisme continue de menacer la stabilité et les efforts d'édification de l'État dans le pays, mais aussi dans la région de l'Asie centrale. Nous ne pouvons pas permettre que les réalisations de ces 20 dernières années dans la lutte contre Daech, Al-Qaida et les groupes qui leur sont affiliés soient compromises. La perspective que le territoire afghan devienne un sanctuaire pour le terrorisme international doit être inexistante.

Dernier point, mais non le moindre, nous saluons le rôle exceptionnel que joue en Afghanistan la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Les femmes et les hommes qui représentent l'ONU, et, par conséquent, nous tous, méritent nos félicitations pour leur travail et leurs efforts. L'Albanie souscrit pour le rapport du Secrétaire général en date du 31 janvier (S/2022/64) et estime que le fait de doter la MANUA d'un mandat clair et robuste élargissant les tâches et les responsabilités de la Mission ne pourra qu'améliorer les interactions entre l'Afghanistan et le reste du monde, ce dont le peuple afghan a tant besoin. L'Albanie est prête à appuyer les activités de la MANUA sur le terrain et à s'engager dans le processus de prorogation de son mandat.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, et par extension, les Émirats arabes unis, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je vous présente mes meilleurs vœux de succès, Madame la Présidente, et j'espère qu'ensemble, nous pourrons faire progresser les importants travaux du Conseil. Je tiens également à féliciter la délégation de la Fédération de Russie pour la manière dont elle a conduit les travaux du Conseil le mois dernier.

Le Ghana se félicite que la présente séance sur la situation en Afghanistan ait été convoquée avant l'expiration, dans le courant du mois, du mandat actuel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). À cet égard, nous nous félicitons vivement de l'exposé présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la MANUA, M^{me} Deborah Lyons. Nous adressons également nos sincères remerciements à M^{me} Mariam Safi pour son exposé.

Il importe que nous soyons clairs lorsque nous parlons des questions politiques, socioéconomiques et de sécurité complexes et de la situation désastreuse en Afghanistan. C'est pourquoi je voudrais d'emblée affirmer que le règlement de la situation de crise en Afghanistan supposera d'exclure toute considération et préoccupation géopolitique dans les approches que nous adopterons dans l'intérêt du peuple afghan.

Je formulerai les trois observations suivantes. Premièrement, le Ghana maintient qu'en toute circonstance, l'intérêt et la sécurité du peuple afghan doivent être primordiaux et occuper une place centrale dans les mesures prises par l'ONU, la communauté internationale et les acteurs de la région. Nos actions concertées et sincères peuvent et vont sauver la vie de millions

d'Afghans, dont beaucoup sont confrontés à de graves pénuries alimentaires, sont déplacés et ne peuvent accéder aux services de base, notamment l'eau potable, les soins de santé et l'éducation.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer à faire preuve de bonne volonté et à être solidaire avec le peuple afghan. Il est plus crucial que jamais d'aider l'Afghanistan à se stabiliser et à se reconstruire. Le Conseil de sécurité devra tout particulièrement assumer ses responsabilités et veiller à ce que la MANUA soit dotée d'un mandat adapté et robuste, adopté à l'unanimité et rapidement, afin d'appuyer efficacement les efforts de reconstruction et de relèvement en Afghanistan.

Troisièmement, et comme l'a dit succinctement la Représentante spéciale Lyons, nous devons aborder la question du mandat de la MANUA avec imagination et souplesse, en ne laissant place à aucune ambiguïté. Par conséquent, le Ghana est déterminé à s'engager de manière constructive dans le processus et aidera à aplanner les divergences, le cas échéant. Par ailleurs, nous appuierons résolument l'inclusion, dans le mandat de la MANUA, d'un libellé spécifique qui encourage des structures de gouvernance et des processus politiques inclusifs, en tenant compte de la société multiethnique et diverse de l'Afghanistan. Nous resterons résolument en faveur de l'inclusion, dans le mandat, d'un cadre des droits humains qui garantisse la protection des civils, des minorités et des personnes vulnérables telles que les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap. Nous appuierons également un mandat de la MANUA qui sera le gardien des femmes et des enfants dans le besoin.

Le retour à la normale en Afghanistan est un objectif fondamental qui doit rester une responsabilité partagée et absolue pour nous tous. Nous prenons acte, à cet égard, des réunions d'Oslo entre les dirigeants des autorités de facto et des groupes de la société civile afghane en janvier dernier, ainsi que des pourparlers de Doha entre les pays européens et les autorités de facto. En outre, l'annonce récente de la mise en place de processus visant à dégeler les avoirs de l'Afghanistan et à affecter les fonds aux activités humanitaires au profit du peuple afghan est louable. Nous saluons également la coopération croissante entre la MANUA et les autorités de facto. Le Ghana compte que les autorités de facto continueront à agir de bonne foi et il s'associe aux efforts déployés au niveau mondial pour soulager durablement les citoyens afghans, dont beaucoup ont besoin d'une aide humanitaire urgente.

Nous ne demandons pas aux autorités de facto de déployer des efforts extraordinaires. Au contraire, nous demandons simplement aux Taliban de s'engager à respecter les libertés fondamentales de tous les citoyens afghans, sans discrimination, et de leur fournir un accès égal aux services de base, ainsi qu'à un système judiciaire équitable et à l'emploi, et de garantir la liberté d'expression et de circulation ainsi que le plein accès des filles à l'éducation. C'est le minimum que l'on puisse attendre de tout membre responsable de la communauté internationale.

Pour terminer, le Ghana réaffirme son attachement à un nouvel Afghanistan stable et sûr, vivant en paix avec ses voisins.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter la délégation des Émirats arabes unis pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et de lui souhaiter plein succès au cours de ce mois. Elle peut compter sur notre appui.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Deborah Lyons, de ses observations et de son analyse de la situation sur le terrain. Nous avons également écouté attentivement l'opinion de M^{me} Mariam Safi, représentante de la société civile afghane. Nous nous félicitons que les représentantes et représentants des pays de la région aient la possibilité de prendre la parole sur un sujet aussi important.

Nous avons lu en détail le récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2022/64), qui ne cesse d'évoluer. Les nouvelles autorités afghanes se montrent disposées à nouer une coopération constructive avec la communauté internationale. Nous prenons acte des efforts qu'elles déploient pour régler les problèmes politiques, socioéconomiques, humanitaires et relatifs aux droits de l'homme. Parmi les changements positifs notables, on peut citer le décret publié par le chef des Taliban, le mollah Haibatullah Akhundzada, qui ordonne que des mesures soient prises pour faire respecter les droits des femmes en matière de mariage, d'héritage de biens et dans d'autres domaines. Les femmes sont autorisées à travailler dans le respect de l'islam et des valeurs afghanes.

Une attention accrue est accordée aux questions liées à l'éducation. En février, les cours ont repris dans les universités. La scolarisation des filles est désormais

possible dans environ un tiers des provinces afghanes. Nous prenons également acte de l'amélioration des conditions de sécurité, qui a permis aux humanitaires d'accéder à des régions qui leur étaient inaccessibles auparavant.

Nous attendons toujours des Taliban qu'ils prennent des mesures sérieuses pour respecter leurs engagements, à commencer par le parachèvement du processus de réconciliation interafghan et la mise en place de structures gouvernementales véritablement inclusives, qui tiennent compte des intérêts de toutes les principales forces ethniques et politiques du pays. Nous rappelons qu'il importe de continuer à fournir des efforts soutenus pour contrer les menaces liées aux stupéfiants et au terrorisme. J'indique au passage que nous abordons également toutes ces préoccupations dans le cadre de nos contacts bilatéraux avec les nouvelles autorités.

Notre priorité commune demeure inchangée. Elle consiste à préserver la stabilité de l'Afghanistan. C'est la tâche que nous partageons avec les Afghans, et la situation dans la région dépendra largement de la manière dont nous l'aborderons. Cependant, il sera impossible de régler efficacement les problèmes durables et de relever les défis émergents tant qu'il y aura un manque de capacités nationales, un exode de la main-d'oeuvre qualifiée et une pénurie de ressources financières.

Je tiens à rappeler qu'il y a 20 ans, les États-Unis sont intervenus en Afghanistan avec pour mission spéciale de lutter contre le terrorisme. En réalité, leur arrivée n'a fait que renforcer le statut de l'Afghanistan, considéré comme un foyer du trafic de drogue et du terrorisme. Outre la présence d'Al-Qaida et de ses affiliés en Afghanistan, un autre groupe terroriste s'y est implanté et a étendu son influence : Daech. Parallèlement, tout au long de leur présence militaire dans le pays, les États-Unis ont eu de nombreuses possibilités du fait de leurs moyens matériels, militaires et techniques et beaucoup de temps pour éliminer les terroristes en Afghanistan.

Nous avons maintes fois posé des questions sur des hélicoptères non identifiés transportant des combattants de Daech et des armes dans diverses régions du pays, notamment dans le nord, alors que les forces de la coalition maîtrisaient parfaitement la situation – du moins, c'est ce qu'on nous affirmait. Ces années-là, la production de drogue a également atteint des niveaux sans précédent.

Dans ce contexte, la situation socioéconomique de l'Afghanistan est restée déplorable. Les milliards de dollars injectés dans le pays ont fini dans les poches des laquais corrompus des États-Unis. En conséquence, l'Afghanistan est devenu entièrement dépendant de la communauté internationale, sans aucune perspective de développement autonome. Les 20 années de présence des États-Unis en Afghanistan ont coûté la vie à des milliers d'Afghans ordinaires et de soldats des États-Unis, ainsi que des milliards de dollars. Les États-Unis ont ensuite abandonné hypocritement le peuple afghan et l'ont laissé seul face à la destruction, à la pauvreté, au terrorisme et à la faim. À cet égard, nous déplorons que certains membres de la communauté internationale ne soient toujours pas prêts à fournir une aide complète à l'Afghanistan pour normaliser sa situation socioéconomique et humanitaire, sans réserves ni conditions préalables.

Cela fait deux mois et demi que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2615 (2021), qui appelle à un renforcement de l'aide humanitaire par tous les moyens possibles afin de remédier à la crise qui s'étend dans le pays. Nous saluons les efforts déployés par les organismes humanitaires des Nations Unies. Nous avons pris note de leur intention de tenir le 31 mars une autre conférence internationale des donateurs pour l'Afghanistan, afin de mobiliser un appui financier et d'évaluer les progrès accomplis dans ces domaines. Ces mesures ne sont toutefois pas suffisantes pour assurer un relèvement durable de l'Afghanistan après le conflit.

En raison de la paralysie du système bancaire et de l'ampleur du chômage, les Afghans peinent à survivre et vendent même leurs propres enfants, sans parler de leurs organes. Bien que la situation soit tragique, nous constatons que certains États tentent toujours de remettre aux calendes grecques le dégel des avoirs sous quelque prétexte que ce soit. Le décret signé par le Président des États-Unis le 11 février dernier, qui vise à bloquer les comptes de la Banque centrale de l'Afghanistan et de réserver une partie des avoirs gelés au règlement des indemnités dues aux familles des victimes du 11 septembre 2001, est scandaleux. Il est immoral de tenter de rejeter la responsabilité de cette tragédie sur le peuple afghan innocent.

Si l'Afghanistan venait à s'effondrer complètement, les conséquences seraient plus vastes et plus étendues qu'on ne le pensait au départ. Cela entraînerait inévitablement des flux massifs de réfugiés, la propagation des activités terroristes, l'augmentation de la production de drogue et, partant, une plus grande instabilité dans la région et au-delà.

Une telle dégradation de la situation ne ferait que servir les intérêts de Daech et d'autres groupes, tels que le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et Jamaat Ansarullah. Nous savons tous que Daech a l'intention d'étendre son influence dans la région, puis en Russie. Le problème de la production et du trafic de drogue reste grave, car l'Afghanistan demeure le premier fournisseur d'opiacés au monde. Le risque d'infiltration de terroristes et de trafiquants de drogue en Asie centrale, se faisant passer pour des réfugiés, ne peut que susciter l'inquiétude de nos partenaires régionaux. Nous sommes favorables à un dialogue régulier sur cette question dans le cadre de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Dans ces circonstances, nous suivons de près les activités menées par les combattants du Front national de résistance dans la province du Panjchir. Il n'est dans l'intérêt ni du peuple afghan ni de la région en général que la situation dégénère en une véritable guerre civile.

Nous tenons à rappeler qu'il est contreproductif de vouloir dialoguer avec les nouvelles autorités afghanes en brandissant des ultimatums et qu'il est essentiel de tirer les enseignements des erreurs du passé. Un règlement pacifique en Afghanistan ne peut être obtenu que par la voie d'un dialogue constructif qui doit tenir compte des particularités régionales et analyser correctement la situation actuelle. La troïka élargie et le processus de Moscou sont des exemples de coopération réussie et efficace.

Dans ce contexte, nous encourageons des contacts réguliers entre la MANUA et les nouvelles autorités afghanes. Nous avons pris note des recommandations du Secrétaire général concernant les modalités de la présence future de la MANUA en Afghanistan. Nous convenons que la mission politique spéciale joue un rôle important dans la coordination de l'aide internationale apportée au pays. Nous nous félicitons de la volonté affichée par la Cheffe de la MANUA, M^{me} Lyons, de continuer de surveiller la situation et de partager des informations objectives et pertinentes avec la communauté internationale. Nous ne pensons pas qu'il faille renforcer la composante Droits humains de la Mission ni établir un lien entre la situation des droits humains et l'aide humanitaire et au relèvement. Il est inacceptable de vouloir transformer la MANUA en une sorte de superviseur pour satisfaire ceux qui ne sont pas prêts à aider les Afghans sans conditions préalables.

Nous sommes convaincus que l'efficacité de la MANUA passe par de bonnes relations avec le pays hôte et la confiance de ses autorités. Le succès de la Mission dépendra du caractère réaliste, clair et réalisable de son mandat et de la prise en compte de toutes les particularités et nuances régionales, plutôt que de notions abstraites. Un facteur important à cet égard était et reste l'accord des autorités sur le nouveau format de la Mission et les nouvelles modalités de son action.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil. Ma délégation souhaite plein succès aux Émirats arabes unis et leur assure de son soutien.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Dora Lyons, de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Afghanistan, ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail qu'elle accomplit. Je remercie également M^{me} Safi de son intervention de ce matin.

Le Kenya prend note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2022/64) et de ses recommandations.

Nous nous félicitons des informations selon lesquelles les conditions de sécurité dans le pays se sont globalement améliorées. Nous constatons toutefois avec inquiétude que la criminalité a aussi augmenté. Toute action menée pour trouver des solutions aux problèmes liés à la criminalité doit respecter les droits humains et la dignité du peuple afghan.

Le renforcement de la coopération régionale entre les différentes parties prenantes, en particulier les pays voisins, est encourageant. À cet égard, nous exhortons les Taliban à travailler avec d'autres pays de la région afin d'aborder et de régler les tensions et les problèmes de sécurité le long des zones frontalières, dans le but de renforcer la sécurité collective. Ces initiatives doivent être coordonnées de sorte à garantir que les Taliban s'engagent à lutter contre le terrorisme et que l'Afghanistan ne soit pas un refuge à partir duquel les groupes terroristes, tels que Daech et Al-Qaïda, peuvent perpétrer leurs actes de terreur, non seulement en Afghanistan, mais aussi dans la région et au-delà.

Le Kenya demeure préoccupé par la situation humanitaire désastreuse, qui a été aggravée par une terrible sécheresse, rendant plus de 24 millions d'Afghans dépendants de l'aide humanitaire. Nous appelons toutes les parties prenantes, les donateurs internationaux et les

amis de l'Afghanistan à unir leurs forces et à contribuer généreusement au plan de réponse humanitaire 2022 afin de réduire le déficit de financement qui s'élève à 3,9 milliards de dollars.

Toutefois, nous tenons à souligner que l'aide humanitaire n'est pas viable à long terme. Nous devons intégrer des éléments de développement économique dans les opérations humanitaires pour mettre en place des moyens de relèvement efficaces et durables. Nous espérons que tous les efforts seront faits pour mettre en œuvre le cadre d'engagement pour la transition, pour porter assistance aux Afghans en 2022.

La situation économique reste un problème grave qui touche tous les Afghans. Les restrictions qui ont un impact disproportionné sur l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi constituent un obstacle supplémentaire aux efforts d'édification d'une nation inclusive. Le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les perspectives socioéconomiques de l'Afghanistan, intitulé *Afghanistan Socioeconomic Outlook 2021-2022 : Averting a Basic Needs Crisis* indique que les restrictions en matière d'emploi imposées aux femmes entraînent des pertes d'au moins 5 % du produit intérieur brut. Par conséquent, nous invitons les Taliban à tenir compte de cet élément dans le cadre de l'élaboration de politiques.

De plus, les restrictions empêchant les Afghans de quitter le pays n'ont aucune valeur ajoutée si les personnes qui restent ne sont pas en mesure de contribuer au développement de leur pays.

Nous réaffirmons l'impératif d'une participation pleine, égale et effective des femmes à tous les aspects de la vie en Afghanistan, y compris au niveau local et à des postes de direction. Nous demandons aux autorités de s'attacher en priorité à éliminer toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre et autres préjugés sexospécifiques à l'encontre des femmes, des filles et des enfants afghans et à annuler toute mesure visant à restreindre les libertés et les mouvements des femmes.

Enfin, le Kenya appuie un mandat robuste pour permettre à la MANUA de mener ses travaux efficacement. Nous réaffirmons notre solidarité indéfectible avec le peuple afghan et nous sommes prêts à appuyer tous les efforts visant à garantir sa sécurité et son bien-être.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la

présidence du Conseil. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale Lyons et son équipe pour tout le travail crucial qu'ils accomplissent, ainsi que M^{me} Safi pour le message particulièrement édifiant qu'elle a présenté au Conseil ce matin.

Je vais aborder trois points.

Tout d'abord, je voudrais évoquer les souffrances persistantes et dévastatrices du peuple afghan. Plus de six mois se sont écoulés depuis que les Taliban ont pris le contrôle du pays. Depuis lors, dans chaque discussion, y compris celle d'aujourd'hui, nous avons entendu parler de la situation choquante sur le plan humanitaire et en matière de droits humains, qui continue de se détériorer en Afghanistan : la misère, la famine, les attaques contre la liberté d'expression, les disparitions, le trafic et l'exploitation sexuelle des enfants, en particulier des filles, l'intimidation, les violences sexuelles et fondées sur le genre, les meurtres – malheureusement, la liste n'est pas exhaustive.

Cela fait 166 jours que les Taliban refusent aux filles afghanes l'accès à l'enseignement secondaire, les privant ainsi de leurs droits humains fondamentaux. Tragiquement, certaines des personnes qui s'emploient courageusement à soulager les souffrances en Afghanistan le paient de leur vie. Nous déplorons l'assassinat de huit agents de vaccination contre la poliomyélite jeudi dernier et nous demandons que les responsables répondent de leurs actes.

Comme nous l'avons entendu, la chute libre de l'économie engendre des difficultés extrêmes pour des millions d'Afghans, tandis que les opérations humanitaires continuent d'être entravées par la crise bancaire et des liquidités. Dans ce contexte, l'Irlande se félicite de l'annonce faite hier par la Banque mondiale selon laquelle elle va débloquer plus d'un milliard de dollars pour venir en aide au peuple afghan.

Maintenant, alors que le Conseil négocie un mandat pour le maintien de la présence des Nations Unies en Afghanistan, nous avons l'obligation de donner la priorité aux besoins essentiels et aux droits humains du peuple afghan. Nous devons réaffirmer notre détermination à prendre des mesures décisives pour répondre aux énormes besoins humanitaires en Afghanistan, en nous appuyant sur les dérogations aux sanctions du Comité créé par la résolution 1988 (2011), adoptées en décembre (voir S/PV.8941).

L'Irlande salue l'action de l'équipe de pays des Nations Unies en Afghanistan, qui met en œuvre le cadre d'engagement des Nations Unies pour la transition

en Afghanistan dans des circonstances très difficiles, pour fournir une assistance aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous nous félicitons de l'accent mis par le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/64) sur la catastrophe humanitaire à laquelle fait face le peuple afghan. Il est essentiel que l'action humanitaire fondée sur des principes soit totalement préservée et reste une priorité primordiale dans le travail crucial que les Nations Unies accomplissent en Afghanistan.

Le Conseil ne doit pas fléchir s'agissant de sa responsabilité envers les femmes et les filles afghanes. Le 18 février, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité a été informé de la situation des femmes et des filles en Afghanistan. Les messages peu encourageants communiqués par la Représentante spéciale Lyons et ses collègues ne laissent aucun doute sur l'érosion systématique et continue des droits des femmes et des filles afghanes par les Taliban.

Nous devons redoubler d'efforts pour amener les Taliban à répondre de leurs actes. L'Afghanistan ne parviendra à la stabilité que lorsque les droits et les talents de tous ses habitants seront respectés et qu'il y aura un gouvernement inclusif et représentatif.

Le mandat futur de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit reposer sur un engagement clair en faveur de la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les dialogues et processus politiques. Autrement dit, les voix des Afghanes doivent être entendues et, surtout, écoutées. Les femmes et la paix et la sécurité doivent être au cœur de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Ce programme doit être le fil conducteur qui nous guide tous en cette période sombre pour les Afghanes.

Enfin, nous avons été témoins de six mois de mépris des Taliban pour les droits humains, en plus des violations et des abus commis pendant deux décennies de guerre. Le Conseil doit réagir. La MANUA doit avoir un mandat robuste en matière de droits humains, qui permettra de sauver des vies, en veillant à ce que les victimes des violations des droits humains puissent se faire entendre et ne soient pas condamnées au silence. Un tel mandat facilitera l'application du principe de responsabilité et protégera les civils, notamment les femmes, les enfants et les minorités. Les questions relatives aux droits humains sont beaucoup plus difficiles à traiter si les faits ne sont pas enregistrés. Le moins que le Conseil puisse faire est de garantir que la situation du peuple afghan soit consignée, et non oubliée.

Pour conclure, le Conseil a la responsabilité d'être solidaire avec les Afghans et de les soutenir. Plus que jamais, ils ont besoin de l'appui, de la mobilisation et du partenariat des Nations Unies et les méritent. Nos efforts dans les semaines à venir doivent se baser sur leurs besoins urgents. Gardons-les au centre de nos préoccupations pendant que nous décidons d'un nouveau mandat pour les Nations Unies en Afghanistan.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je voudrais souhaiter bonne chance à la délégation des Émirats arabes unis pour le mois de mars, durant lequel elle va présider les travaux du Conseil. Le Mexique remercie la Représentante spéciale Lyons et M^{me} Safi de leurs exposés. Mon pays se félicite du travail accompli par la société civile afghane en matière de défense des droits des femmes et des filles.

L'Afghanistan a fait l'objet du plus grand appel d'aide humanitaire jamais lancé pour un seul pays, qui vise à répondre aux besoins les plus pressants de 24 millions de personnes. Nous saluons la priorité que les Nations Unies ont accordée à cette situation ces derniers mois, compte tenu de son ampleur.

Dans le contexte de cette grave crise humanitaire, toute attaque ou tout harcèlement des travailleurs humanitaires est tout simplement déplorable. Nous condamnons le meurtre récent de huit travailleurs humanitaires. Nous compatissons avec les personnes endeuillées et nous soulignons la nécessité de garantir la sécurité du personnel humanitaire afin qu'il puisse mener à bien sa mission.

La défense des libertés et des droits fondamentaux des femmes et des filles a toujours été une position de principe pour le Mexique. Nous estimons que toute régression dans ce domaine est inacceptable. Rien ne traduit mieux cette régression que le fait que le siège de ce qui était autrefois le Ministère de la condition féminine soit aujourd'hui le Ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice.

Le retour à l'école de toutes les filles en Afghanistan, sans restriction, au cours des prochaines semaines est crucial, sans quoi cela aurait des conséquences à moyen et long terme. De même, les femmes doivent être autorisées à retourner sur leur lieu de travail sans restriction ni exception.

En tant que coprésident du Groupe de travail informel sur les femmes et la paix et la sécurité, le Mexique réaffirme l'importance de prendre en considération les

recommandations de la récente réunion concernant le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais en souligner deux en particulier : faciliter un dialogue entre les femmes et les autorités de facto, et continuer de rendre compte de la situation des droits de l'homme.

Nous saluons les efforts déployés, notamment par les pays de la région, pour favoriser le dialogue afin que le Gouvernement soit inclusif et reflète la pluralité des voix afghanes, avec une participation pleine et effective des femmes et des minorités. À cet égard, nous suivrons de près les résultats des réunions qui se tiendront dans les prochaines semaines.

Les rapports faisant état de la présence accrue de groupes terroristes sont également très préoccupants. Nous devons à tout prix éviter que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour ces groupes. Au cours des derniers mois, un grand nombre d'armes ont été recensées dans le pays. Le Mexique s'inquiète de leur possible détournement, et nous lançons un appel pour éviter qu'elles aient des répercussions, notamment sur la population civile.

Le Mexique confirme qu'il est pleinement disposé à œuvrer de manière constructive au renouvellement du mandat de la Mission. Comme cela a déjà été dit dans cette salle, pour mon pays, il est également essentiel de disposer d'un mandat solide, conforme aux objectifs stratégiques proposés par le Secrétaire général et doté d'une structure claire qui répartisse son action en deux domaines : les questions politiques et de gouvernance, d'une part et les questions humanitaires et de développement, d'autre part.

Le maintien de la capacité de la Mission de surveiller la situation en matière de droits de l'homme est une priorité. La fourniture d'informations impartiales concernant la protection des civils est tout aussi essentielle. Dans le même ordre d'idées, la MANUA doit conserver la capacité de dialoguer avec tous les décideurs pour défendre les libertés et droits fondamentaux.

Je conclus mon intervention en exprimant l'appui et les remerciements du Mexique tant à la Représentante spéciale Lyons à la tête de la MANUA qu'à tous les organismes, programmes et fonds des Nations Unies sur le terrain pour leur engagement inlassable envers le peuple afghan.

M^{me} Bongo (Gabon) : Qu'il me soit permis, à mon tour, de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le

mois de mars. Sachez pouvoir compter sur le soutien de ma délégation. Je sais également gré à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie du professionnalisme avec lequel il a dirigé nos travaux durant le mois de février.

Je remercie M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général, et M^{me} Mariam Safi, pour la clarté et la richesse de leurs exposés sur les récentes évolutions de la situation en Afghanistan. Je salue la présence parmi nous des représentants de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan.

Mon intervention portera sur trois points : la situation sociopolitique et économique préoccupante, la condition des femmes et des filles dans la société afghane, et les défis sécuritaires, avec notamment la question des combattants étrangers.

Six mois après la prise de pouvoir par les Taliban, l'absence d'inclusivité de la classe dirigeante afghane continue de se poser avec acuité. La diversité du peuple afghan y est peu représentée, les minorités tant ethniques, géographiques, politiques que sociales, y compris les femmes, sont maintenues à la périphérie du processus politique. La stabilisation de l'Afghanistan implique le renforcement de la confiance, la promotion d'une gouvernance transparente et participative, ainsi que la mise en place d'un dialogue politique structuré entre les Taliban et toutes les forces vives afghanes.

Nous sommes également d'avis que la communauté internationale doit maintenir un dialogue constructif avec les Taliban, il en va du bien-être individuel et social des populations. Nous notons positivement les mesures prises, tant par les pays de la région que par les autres, pour établir un tel dialogue.

Durement affecté par le marasme financier et économique lié, entre autres, au gel des avoirs de la Banque centrale, l'Afghanistan s'enfonce dans la misère. Il se retrouve ainsi en proie à une précarité et une pauvreté inqualifiables qui entraînent des déplacements massifs de population, en pleine pandémie. Le décor est ainsi planté pour une crise humanitaire de grande envergure, dont les enfants et les femmes sont les premières victimes.

Mon pays demeure préoccupé par la condition des femmes et des filles en Afghanistan, dont les libertés et les droits fondamentaux restent à ce jour largement restreints et ce, en dépit des engagements pris par les autorités de facto de protéger les droits des femmes, notamment leur accès à l'éducation. Il est nécessaire que l'Afghanistan, qui ne compte aucune femme parmi les

membres de son gouvernement et ses gouverneurs de province, restitue aux femmes la place qui leur revient, et opte pour une administration inclusive. En effet, nous savons tous que l'inclusion des femmes n'est pas une option ; c'est une exigence pour la paix et la sécurité de toute société. Il est crucial que les droits fondamentaux des femmes soient respectés, et que leur participation soit effective dans l'ensemble des processus décisionnels et à tous les niveaux de responsabilité en Afghanistan.

Sur le plan sécuritaire, il est évident que malgré les assurances d'amnistie générale données par les Taliban au bénéfice des anciens membres du Gouvernement afghan et des forces de sécurité, ainsi que pour ceux qui travaillaient avec les forces militaires internationales, des allégations graves de meurtres, de disparitions forcées et autres, ont été enregistrées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Cette stigmatisation de dignitaires de l'ancien régime, qui s'accompagne de violations des droits de l'homme, est d'une extrême gravité en ce qu'elle constitue un frein à la réconciliation nationale, ô combien indispensable pour la consolidation de la paix.

En dépit des efforts des Taliban d'asseoir leur contrôle des zones frontalières, en vue de restreindre les attaques des groupes extrémistes du sol afghan vers les pays voisins, la présence active de combattants étrangers sur lesquels les Taliban n'ont manifestement aucun contrôle est un réel sujet de préoccupation. Une telle ampleur de combattants étrangers est susceptible de constituer une menace permanente pour les pays voisins de l'Afghanistan, ou de sédimer une base arrière du terrorisme international et de trafics transfrontaliers des stupéfiants, rendant vains les efforts de la communauté internationale de ces 20 dernières années.

Pour terminer, nous souscrivons aux recommandations du Secrétaire général sur le mandat de la MANUA, et exprimons tout notre soutien à la MANUA pour son action sur le terrain, notamment en matière de promotion et de protection des libertés et droits fondamentaux des personnes, en particulier des femmes et des filles, mais également dans son rôle de coordination de l'assistance humanitaire.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Deborah Lyons, et M^{me} Mariam Safi, de leurs précieuses remarques.

La présente séance se déroule à un moment charnière pour l'Afghanistan, alors que le Conseil examine comment l'ONU peut servir au mieux le peuple afghan. La présence de l'Organisation est plus que jamais nécessaire pour faire face aux crises multiformes en Afghanistan.

Les Émirats arabes unis sont donc favorables à un mandat robuste pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui soit adapté aux réalités sur le terrain. Les recommandations contenues dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/64) sont judicieuses et constituent un bon point de départ pour nos délibérations.

Je souhaite à ce titre faire plusieurs observations.

Premièrement, les Émirats arabes unis estiment que la coordination des activités des donateurs doit rester un pilier des activités de la MANUA, à l'avenir. Nous appuyons également la proposition du Secrétaire général tendant à ce que la MANUA joue un rôle pour réduire au minimum le risque de détournement de l'aide en Afghanistan. Cela doit être mené en bonne coordination avec les organismes compétents, dans le cadre de leur propre travail en matière de gestion du risque.

Contribuer financièrement à soutenir l'économie afghane reste nécessaire et urgent. Nous faisons donc nôtre les appels du Secrétaire général pour faire en sorte que les contributions internationales puissent servir à payer les traitements des fonctionnaires. À cet égard, nous prenons bonne note des mesures prises récemment et jugeons également encourageant l'engagement pris par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) de créer le Fonds d'assistance humanitaire et de lancer un programme de sécurité alimentaire pour l'Afghanistan. Les Émirats arabes unis entendent continuer de travailler avec leurs partenaires, notamment l'OCI et la Banque islamique de développement, pour appuyer les activités humanitaires.

Deuxièmement, parce que nous appuyons ouvertement la protection et de l'autonomisation des femmes et des filles en Afghanistan, nous pensons que le mandat de la MANUA doit tenir compte de la situation des femmes et des filles. Leur exclusion de l'éducation, de la vie publique et de la population active en Afghanistan fait obstacle aux perspectives de paix et de sécurité, ainsi qu'à la prospérité économique du pays. À titre d'exemple, selon les estimations récentes du Programme des Nations Unies pour le développement, restreindre la participation des femmes sur le lieu de travail pourrait

coûter jusqu'à 1 milliard de dollars à l'économie afghane. Un tel chiffre suffit à démontrer que l'inclusion effective des femmes, sur un pied d'égalité, est une nécessité.

Nous réaffirmons que la religion ne peut servir à justifier la discrimination contre les femmes. Nous saluons les efforts de la MANUA pour faire en sorte que sa présence en Afghanistan tienne compte du contexte culturel et religieux, notamment en collaborant avec l'OCI. Les Émirats arabes unis se tiennent prêts à fournir leur assistance à cet égard.

Troisièmement, l'ONU peut jouer un rôle crucial s'agissant de faciliter le dialogue politique avec toutes les parties concernées, y compris les Taliban. C'est nécessaire pour les encourager à entendre les appels de la communauté internationale, à améliorer la gouvernance et à effectivement fournir des services vitaux au peuple afghan.

Enfin, la menace du terrorisme en Afghanistan et dans la région reste une préoccupation majeure. Nos inquiétudes ont été confirmées par le dernier rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (S/2022/83, annexe), qui indique que les groupes terroristes en Afghanistan semblent jouir de plus de liberté que jamais. Les Taliban doivent appliquer les mesures nécessaires pour combattre le terrorisme en Afghanistan dans le respect du droit international, et notamment rompre tout lien avec les groupes terroristes et empêcher que le territoire afghan serve de refuge au terrorisme.

L'un des engagements de notre présidence est de mettre en exergue le fait que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dure désormais depuis deux ans, aussi souhaitons-nous appeler l'attention sur le fait que seuls 10 % de la population afghane ont été vaccinés. Nous pensons que grouper la vaccination contre la COVID-19 avec d'autres services essentiels constitue sans doute une des mesures de riposte les plus efficaces, tout comme les investissements internationaux dans le système de soins de santé primaires. Le meurtre tragique de huit agents de santé chargés de la lutte contre la poliomyélite, récemment, souligne également la nécessité de protéger les travailleurs humanitaires pour parvenir à l'équité vaccinale.

Pour terminer, les Émirats arabes unis sont déterminés à contribuer dans un esprit constructif aux délibérations du Conseil de sécurité sur le mandat de la MANUA, ainsi qu'à l'instauration de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la possibilité de faire une nouvelle déclaration. À l'instant, plusieurs membres du Conseil de sécurité ont évoqué dans leurs déclarations les avoirs afghans gelés illégalement par le Gouvernement des États-Unis. Le représentant des États-Unis semble être mal à l'aise à ce sujet. Un bon moyen pour que les États-Unis se sentent de nouveau à l'aise serait de restituer immédiatement tous ces avoirs au peuple afghan, comme le demande la communauté internationale.

La Présidente (*parle en arabe*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre de nouveau la parole. Je voulais simplement souligner que les références insistantes de la Chine à la question des réserves comprennent des mensonges et semblent avoir pour but premier de marquer des points politiques auprès des Taliban – enfin, j'imagine, mais je n'en suis pas sûr. La Chine sait très précisément ce que nous sommes en train d'essayer de réaliser, mais préfère se donner en spectacle, semble-t-il, pour servir ses intérêts. C'est la seule conclusion que je puisse tirer.

La Présidente (*parle en arabe*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à rappeler au représentant des États-Unis que le peuple afghan est furieux du gel de ses avoirs par les États-Unis.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Isaczai (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations et de leur appui constant au peuple afghan. Je souhaite également féliciter les Émirats arabes unis de leur accession à la présidence du Conseil et d'avoir organisé la présente séance d'information sur la situation en Afghanistan. Enfin, je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, de son exposé exhaustif, et M^{me} Safi de ses remarques éclairantes et éloquentes.

Cela fait plus de six mois que les Taliban ont pris le contrôle de l'Afghanistan, or la situation sociale, politique et économique en Afghanistan reste extrêmement préoccupante, sur fond d'urgence humanitaire croissante conjugée à l'absence d'un gouvernement fonctionnel à même d'assurer la fourniture de services de base à la population. Le Gouvernement intérimaire des Taliban n'a pas été en mesure de mettre en place un gouvernement responsable, comptable, efficace et inclusif, ni de respecter les engagements nationaux et internationaux qu'il a pris en matière de respect des libertés et droits fondamentaux de tous les Afghans, notamment les femmes, les filles et les minorités.

Cette crise politique, économique et sociale plonge les Afghans dans la détresse et l'incertitude concernant leur avenir. Depuis la précédente séance du Conseil sur la question (voir S/PV.8954), rien ne s'est amélioré sur le terrain. Des informations crédibles continuent de faire état de violations des droits humains commises par les Taliban, notamment des perquisitions de domicile, des arrestations arbitraires, des mauvais traitements, des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires visant d'anciens membres du Gouvernement, de l'Armée nationale afghane et des forces de sécurité du pays, ainsi que des représentants de groupes ethniques, des défenseurs des droits humains et des professionnels des médias.

Ces agissements sont absolument contraires au droit national et international des droits de l'homme et aux lois, valeurs et principes islamiques. Cette situation dangereuse a entraîné une émigration croissante des Afghans et des déplacements de population dans tout le pays. Il faut faire cesser ces violations, et les auteurs de ces actes odieux doivent être amenés à en répondre. La persistance de cette situation est vouée à compromettre encore plus les perspectives d'une paix viable en Afghanistan, notamment les efforts visant à mettre en place un gouvernement responsable, efficace et inclusif, propre à se forger une légitimité nationale.

Nous remercions tous les partenaires et donateurs régionaux et internationaux qui ont contribué sur le plan bilatéral et par l'intermédiaire des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, de leurs efforts, de leur assistance humanitaire et des autres activités qui visent à répondre aux besoins humains fondamentaux et ont sauvé des vies afghanes.

Nous nous félicitons de la délivrance de nouvelles licences générales qui permettra d'élargir l'autorisation des transactions commerciales et financières en Afghanistan, y compris auprès des institutions de réglementation. Nous exhortons tous les États Membres à continuer de nous appuyer en contribuant au plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour l'Afghanistan. Je voudrais demander aux membres du Conseil, à l'ONU et aux donateurs de mettre en place un mécanisme de suivi et de communication de l'information pour veiller à ce que les projets humanitaires des ONG et l'acheminement de l'aide aux populations vulnérables en Afghanistan soient exécutés de manière effective, transparente et responsable.

Nous sommes foncièrement convaincus que, pour régler sur le long terme la crise actuelle en Afghanistan, il nous faut disposer d'un gouvernement afghan légitime, dirigé par les Afghans et assorti d'une gouvernance efficace, afin de recommencer à répartir l'aide au développement et de reprendre les projets de développement économique en Afghanistan. Cela nécessite la formation d'un gouvernement inclusif, représentatif, responsable et comptable, respectant les critères d'intégrité, de compétence et de mérite, composé de personnes compétentes et engagées, y compris des femmes, et jouissant d'une légitimité nationale et internationale. Nous appelons à convoquer une conférence internationale sous les auspices de l'ONU et avec l'appui de l'Organisation de la coopération islamique et des partenaires régionaux et internationaux, afin d'entamer des négociations et un dialogue interafghan entre les principales parties prenantes afghanes et les Taliban, dans le but de modifier la Constitution et de permettre au peuple afghan de décider par les urnes de son avenir. Cela permettra de préserver les avancées réalisées au cours des deux dernières décennies et de sortir le peuple afghan de la famine et de la pauvreté. À cet égard, je voudrais demander au Conseil, dans le cadre de tout dialogue inter-afghan futur en vue de parvenir à un règlement politique en Afghanistan et de garantir l'inclusion, de collaborer avec des acteurs afghans crédibles, légitimes et qui ont une bonne réputation auprès des Afghans et qui représentent véritablement les intérêts nationaux de l'Afghanistan.

Je réitère l'appel du peuple afghan à lutter contre la corruption en menant des enquêtes sur les comptes bancaires et les biens fonciers des anciens hauts fonctionnaires du Gouvernement afghan impliqués dans des pratiques de corruption et visés par des allégations de détournement de fonds concernant l'aide internationale destinée au peuple afghan. Ils doivent rendre des

comptes. Je saisis également cette occasion pour appeler toutes les missions diplomatiques afghanes à continuer d'offrir leurs services aux citoyens afghans, sur la base des intérêts nationaux de l'Afghanistan, et à ne permettre à aucun ancien membre du Gouvernement de détourner des ressources nationales à des fins personnelles ou politiques.

Dans le contexte de l'examen et de l'adoption par le Conseil de la prorogation du mandat de la MANUA, je tiens à souligner l'importance du rôle de l'ONU et de l'action menée par la MANUA et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour promouvoir la paix et la stabilité, ainsi que pour surveiller la crise relative aux droits de l'homme en Afghanistan et en rendre compte. Je réaffirme également notre plein appui aux recommandations du Secrétaire général et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques énoncés dans son dernier rapport (S/2022/64), notamment la prorogation du mandat pour une longue période.

Pour terminer, j'exhorte les membres du Conseil à rester unis dans leur appui à l'Afghanistan et à ne pas abandonner le peuple afghan en ces temps difficiles. Je prie également les Taliban de répondre aux appels du peuple afghan et de la communauté internationale en vue de la formation d'un gouvernement juste, responsable et inclusif et du respect et de la protection de la vie privée, de la sûreté, de la sécurité et des libertés et droits fondamentaux de tous les Afghans, notamment les femmes, les filles, les minorités et les anciens membres des forces de sécurité et de défense. Les droits des femmes et des filles à participer à la vie sociale, économique et politique doivent être garantis et protégés. En l'absence d'une participation pleine et égale de tous les citoyens afghans, il n'y aura ni paix, ni stabilité ni prospérité en Afghanistan.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République islamique d'Iran.

M^{me} Ershadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Lyons de son exposé sur les événements récents en Afghanistan.

Nous prenons note du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/64). Le rapport est une bonne mise à jour sur les activités de l'ONU en Afghanistan, notamment ses efforts humanitaires.

Selon le rapport, la situation en Afghanistan reste difficile, et l'Afghanistan est aux prises avec une crise humanitaire de plus en plus grave, une récession économique importante, des systèmes bancaire et financier paralysés et des problèmes relatifs à la formation d'un gouvernement inclusif. Le risque d'une catastrophe humanitaire persiste. Plus de 20 millions de personnes, soit la moitié de la population, ont désespérément besoin d'aide, et des mesures immédiates doivent être prises pour prévenir l'effondrement économique du pays.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences potentiellement désastreuses de cette situation pour la sécurité et la stabilité de la région, et en particulier des pays voisins. Si l'on ne prend pas des mesures efficaces pour remédier à cette situation, l'effondrement socioéconomique du pays peut devenir réalité, ce qui entraînerait une misère généralisée et un afflux massif de migrants dans les pays voisins, qui ont accueilli de millions de réfugiés et sont déjà confrontés à une charge extrêmement lourde. Nous exhortons une fois de plus la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à honorer ses responsabilités à l'égard des voisins de l'Afghanistan pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Nous appuyons les efforts que déploie l'ONU pour répondre aux besoins humanitaires croissants en Afghanistan. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les avoirs gelés de l'Afghanistan appartiennent au peuple afghan, et leur dégel, qui est essentiel au relèvement de l'économie afghane et en vue de sauver des vies, ne doit pas être politisé ou soumis à une quelconque condition.

L'Iran reste profondément préoccupé par les activités terroristes en Afghanistan. Selon le rapport du Secrétaire général, le terrorisme reste un problème majeur en Afghanistan. Les attaques revendiquées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan ou qui lui sont imputées se sont intensifiées et visent désormais des localités situées en dehors des zones où ses activités étaient concentrées auparavant, à savoir Kaboul et l'est de l'Afghanistan. L'ONU a relevé 152 attaques commises par ce groupe dans 16 provinces durant la période allant du 19 août au 31 décembre 2021, contre 20 attaques dans cinq provinces durant la même période l'année précédente.

Cette tendance montre pourquoi la communauté internationale continue d'exiger que les Taliban s'engagent à lutter contre le terrorisme et veillent à ce que l'Afghanistan ne serve plus de refuge à des groupes

terroristes tels que Daech et Al-Qaida, qui ont commis des actes odieux de terrorisme non seulement en Afghanistan, mais également dans toute la région et au-delà.

Tout aussi important, la communauté internationale doit continuer d'insister sur la nécessité de former un gouvernement inclusif et représentatif en Afghanistan. Nous attendons des Taliban qu'ils prennent des mesures sérieuses afin de garantir une véritable inclusion ethnique et politique du Gouvernement. À cette fin, l'Iran continue de collaborer avec toutes les parties afghanes, y compris les Taliban, pour remédier aux divers problèmes qui touchent le pays. Les Taliban doivent répondre favorablement à ces demandes en vue de la formation d'un gouvernement inclusif qui représente véritablement la société afghane multiethnique.

Les Taliban doivent également répondre à l'appel lancé par la communauté internationale pour que les droits humains, notamment les droits des femmes et des minorités, soient protégés. Nous poursuivons nos consultations avec les voisins de l'Afghanistan, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux, notamment l'ONU, afin d'aider l'Afghanistan à parvenir à la paix, la sécurité et la stabilité à long terme.

Enfin, nous soulignons le rôle essentiel que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan et nous appuyons la prorogation de son mandat. Nous estimons que compte tenu de la situation, il faut doter la MANUA d'un mandat robuste pour venir en aide au peuple afghan et maintenir la paix et la sécurité dans le pays.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter les Émirats arabes unis de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je suis certain qu'elle sera très réussie. Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, l'Ambassadrice Deborah Lyons, pour son exposé et pour le travail important qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sous sa direction. Nous remercions également M^{me} Mariam Safi de son intervention.

Après quatre décennies, il existe une possibilité de promouvoir une paix durable en Afghanistan. Un gouvernement contrôle l'ensemble du pays. Aucune menace existentielle ne pèse sur sa survie. L'objectif principal de la communauté internationale doit être de

stabiliser l'Afghanistan et de garantir une paix durable dans le pays et la région. À cette fin, nous devons remédier à la grave crise humanitaire qui touche l'Afghanistan et prévenir l'effondrement de l'économie afghane.

Le Pakistan salue le rôle que jouent l'ONU et ses organismes dans la mobilisation et la distribution de l'aide. Nous saluons la réponse généreuse à l'appel initial du Secrétaire général et nous sommes certains que son nouvel appel suscitera une réponse tout aussi généreuse. Nous espérons que les nouvelles crises dont nous sommes aujourd'hui témoins ne conduiront pas à abandonner l'Afghanistan. Cette erreur a été commise à deux reprises au cours des 40 dernières années, avec des conséquences dévastatrices.

Il est fondamental de relancer l'économie afghane. Nous saluons les efforts menés par l'ONU pour injecter des liquidités dans le système bancaire afghan. Dans ce contexte, il est vital de libérer toutes les réserves financières de l'Afghanistan. Il est extrêmement regrettable que l'on propose qu'un autre pays saisisse la moitié des réserves de l'Afghanistan.

Au-delà de l'aide humanitaire, la stabilisation de l'Afghanistan passe nécessairement par la reconstruction des infrastructures endommagées et par la mise en œuvre de projets de connectivité, tels que le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, le projet pour l'approvisionnement en électricité de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud et la ligne de chemin de fer Asie centrale-Afghanistan-Pakistan, ainsi que l'extension envisagée du couloir économique Chine-Pakistan vers l'Afghanistan.

La MANUA joue un rôle positif dans la promotion de ces objectifs et a noué une coopération constructive et des liens de confiance avec les nouvelles autorités de Kaboul. Nous espérons qu'elle continuera à jouer ce rôle. Dans ce contexte, l'approche proposée pour le nouveau mandat de la MANUA et ses éléments, tels que suggérés dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/64), soulève plusieurs questions. Nous sommes d'avis que comme par le passé, le mandat de la MANUA doit être fondé sur le respect de la souveraineté de l'Afghanistan. Il doit être exécuté avec le consentement du Gouvernement afghan, qu'il soit reconnu ou non. Il doit être conçu pour appuyer les efforts visant à promouvoir la stabilité et à améliorer la vie des Afghans, notamment les femmes et les enfants. Toute tentative de créer une structure de gouvernance parallèle au Gouvernement en

place risque d'être inacceptable et sapera la confiance et la coopération qui existent actuellement entre la MANUA et les autorités de Kaboul.

Le nouveau mandat de la MANUA doit s'efforcer en priorité de garantir une assistance humanitaire et une aide d'urgence et de relancer l'économie afghane, ainsi que de renforcer les capacités des institutions afghanes et de contribuer au succès des projets de reconstruction et de connectivité. Les objectifs politiques, tels que la promotion d'une gouvernance inclusive, sont du seul ressort de l'Afghanistan et des autorités afghanes. La plateforme des six voisins a également contribué à faire avancer le processus dans cette direction. La plateforme tiendra une réunion au niveau ministériel en Chine dans un avenir proche. De même, le rôle de la MANUA dans la surveillance du respect des droits de l'homme sera incompatible avec son rôle de partenaire du progrès en Afghanistan.

La sécurité demeure une préoccupation majeure pour les Afghans et leurs voisins. D'aucuns veulent encore utiliser le territoire afghan pour promouvoir le terrorisme, y compris contre les pays de la région, en particulier contre le Pakistan. La communauté internationale doit encourager et appuyer les efforts déployés par les autorités afghanes pour éliminer Daech, ou l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan. Des stratégies efficaces sont également nécessaires pour s'attaquer à d'autres groupes terroristes en Afghanistan, en particulier Tehrik-e-Taliban Pakistan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et Al-Qaïda. Un élément clef de la réussite à cet égard sera la levée rapide des sanctions contre les membres des Taliban en vertu de la résolution 1988 (2011), comme envisagé dans l'accord de Doha et dans la résolution 2543 (2020).

Le Pakistan continuera de coopérer avec les autorités afghanes et avec les pays de la région et d'autres pays intéressés pour promouvoir les objectifs communs de paix, de stabilité et de prospérité en Afghanistan et dans la région.

La Présidente (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 12 h 25.